



FORMATIONS 2022

Nous faisons de la qualité des formations que nous vous proposons dans ce nouveau catalogue un véritable engagement.

Le 21 octobre 2020, nous obtenions la certification QUALIOPI pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences pour une durée de 4 ans. A cette date, notre organisme de formation faisait partie des 6 000 organismes certifiés sur plus de 40 000 organismes actifs.

Notre certification qualité est le résultat d'une réflexion largement anticipée et d'un travail engagé de longue date à travers l'obtention, dès 2015, du certificat de qualification professionnelle des organismes de formation (OPQF) et l'approbation d'une politique qualité le 14 octobre 2019.

Tout au long de l'année 2022, nous nous efforcerons de maintenir le même niveau d'exigence pour continuer à fournir à tous nos clients la meilleure prestation au regard des situations et des difficultés qu'ils rencontrent et de leurs besoins en termes de développement ou de perfectionnement des compétences.

Cette année sera également marquée par la mise en place d'un dispositif global d'accompagnement de nos formateurs à travers un certain nombre d'actions permettant d'améliorer la qualité de l'acte pédagogique (café des formateurs, supervision individuelle des formateurs, ateliers, audits pédagogiques, comité sur l'évaluation, etc.).

Notre offre de formation est diversifiée (formations diplômantes, formations courtes inter-entreprises ou intra-entreprise, en présentiel ou en distanciel, dispositifs d'analyse des pratiques professionnelles, etc.). Suivre une formation délivrée par notre organisme, c'est bénéficier de l'expertise d'un acteur qui œuvre depuis plus de 45 ans dans l'accompagnement des professionnels des secteurs sociaux, médico-sociaux, éducatifs et de l'insertion.

Hervé GERARD

Directeur EPE FORMATION

QUALIOPI

Qualiopi est un repère fiable et unique pour certifier la qualité du processus de délivrance des actions concourant au développement des compétences. Cette certification est obligatoire pour les organismes de formation pour accéder à un financement public ou mutualisé, à compter du 1er janvier 2022.

Le processus d'attribution de la marque est rigoureux et normé.

Il permet d'obtenir une certification délivrée par des organismes certificateurs accrédités ou en cours d'accréditation par le Cofrac (Comité français d'accréditation) sur la base du référentiel national unique mentionné à l'article L. 6316-3 du code du travail.

Cette certification peut également être délivrée par une instance de labellisation reconnue par France compétences sur la base du même référentiel.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

EPE FORMATION

Plus de 45 ans d'expérience

Champ social et médico-social

310 stages intra avec 2693 stagiaires

INTRA

84 formations courtes interentreprises proposées

13 thématiques différentes

- Enfance
- Adolescence
- Relation parent/professionnel enfant/adolescent
- Séparations, carences, placements
- Violences
- Handicap
- Interculturalité
- Radicalisation
- Systémie et travail social
- Accueillir, orienter et intervenir
- Médiation et travail social
- Aspects juridiques
- Management à l'épreuve du social

Handicap :
EPE FORMATION
s'engage !



Qualiopi
processus certifié
■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



Plus de 4 000 stagiaires formés

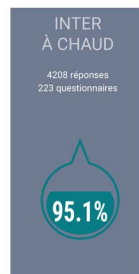
209 sessions d'analyse des pratiques

1897 stagiaires

ENQUÊTE DE SATISFACTION

Synthèse globale

2020



Taux de satisfaction EPE FORMATION
Enquête de satisfaction réalisée entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2020

94.2% de taux de réussite au DEMF
Diplôme d'État Médiateur Familial



100% de taux de réussite au DEAF
Diplôme d'État Assistant Familial



PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE DES REPÈRES POUR ACTUALISER CES PRATIQUES

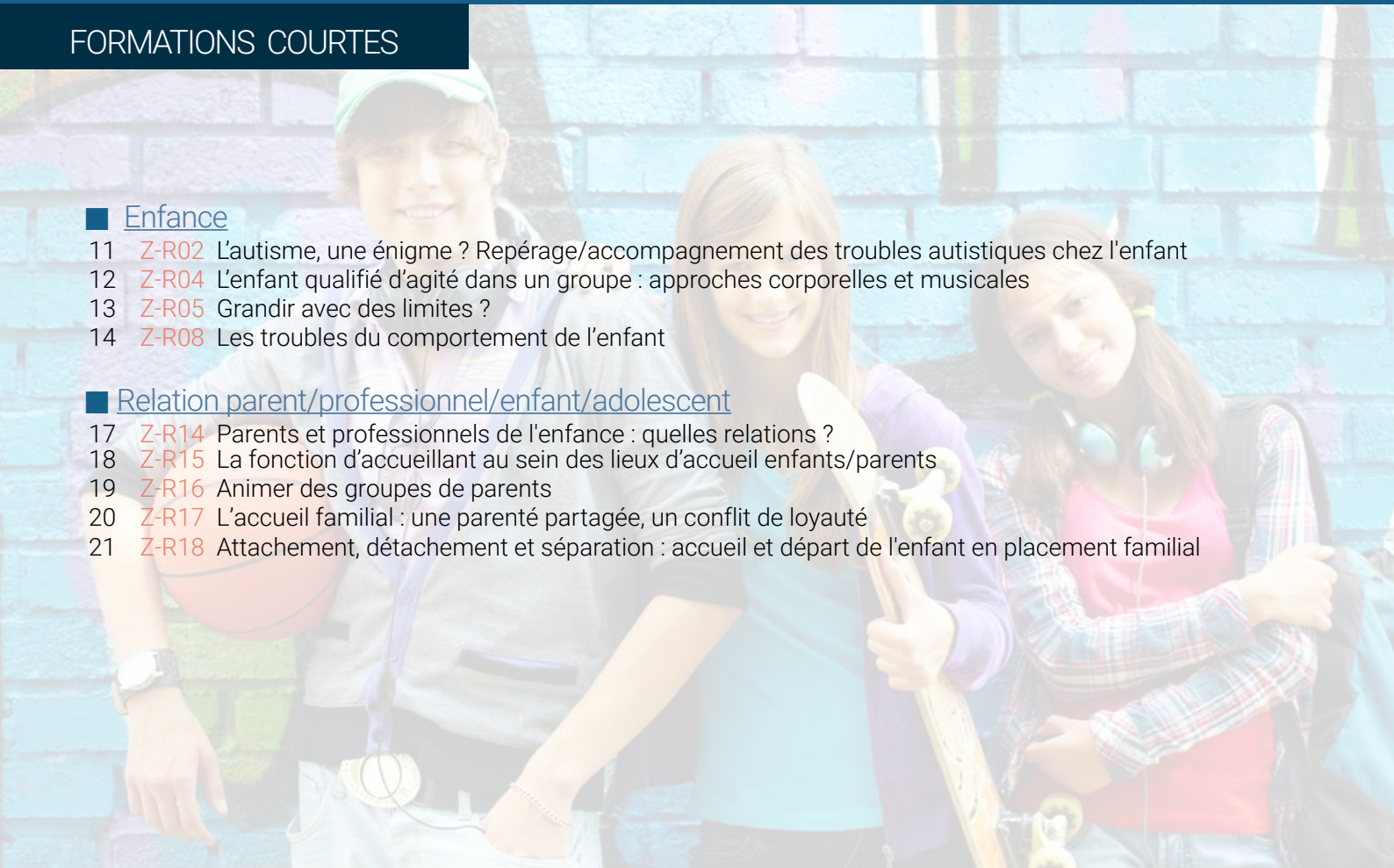
FORMATIONS COURTES

■ Enfance

- 11 **Z-R02** L'autisme, une énigme ? Repérage/accompagnement des troubles autistiques chez l'enfant
- 12 **Z-R04** L'enfant qualifié d'agité dans un groupe : approches corporelles et musicales
- 13 **Z-R05** Grandir avec des limites ?
- 14 **Z-R08** Les troubles du comportement de l'enfant

■ Relation parent/professionnel/enfant/adolescent

- 17 **Z-R14** Parents et professionnels de l'enfance : quelles relations ?
- 18 **Z-R15** La fonction d'accueillant au sein des lieux d'accueil enfants/parents
- 19 **Z-R16** Animer des groupes de parents
- 20 **Z-R17** L'accueil familial : une parenté partagée, un conflit de loyauté
- 21 **Z-R18** Attachement, détachement et séparation : accueil et départ de l'enfant en placement familial



PROBLÉMATIQUES FAMILIALES SOCIALES ET CULTURELLES

FORMATIONS COURTES

■ Séparations, carences, placements

- 23 Z-P01 Accompagner les parents dans l'exercice de leurs fonctions parentales
- 24 Z-P02 Visite en présence d'un tiers
- 25 Z-P03 Intervenants en espaces de rencontre (formation obligatoire)

■ Violences

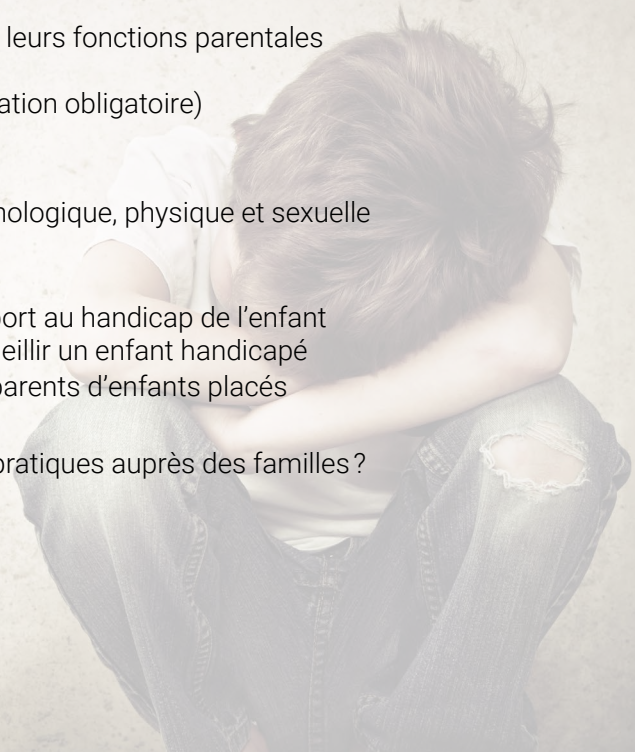
- 26 Z-P04 Enfant témoin de violences conjugales
- 27 Z-P05 Outils d'observation de la maltraitance psychologique, physique et sexuelle chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent

■ Handicap

- 28 Z-P06 Relations parents et professionnels par rapport au handicap de l'enfant
- 29 Z-P07 La parentalité à l'épreuve du handicap : accueillir un enfant handicapé
- 30 Z-P08 Les troubles psychologiques/mentaux des parents d'enfants placés

■ Interculturalité

- 31 Z-P09 Cultures et migrations : quels effets sur les pratiques auprès des familles ?
- 32 Z-P10 Parentalité d'hier, d'ailleurs et d'aujourd'hui



FORMATIONS COURTES

■ Aspects juridiques

51 **Z-A37** Les réformes de la protection de l'enfance : loi de 2007 - Actualisation



FORMATIONS LONGUES

- 57 ML-L01 Analyse systémique (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année)
- 60 C-L02 Diplôme d'État de Médiateur Familial
- 61 C-L03 Titre professionnel de médiateur(trice) social(e) accès aux droits et services (MSADS)
- 63 C-L04 Accompagnement VAE de médiateur familial
- 63 C-L05 Accompagnement VAE d'assistant familial
- 64 C-L06 Formation obligatoire des assistants familiaux
- 66 C-L08 Éducation à la vie
- 68 C-L09 Conseil Conjugal et Familial

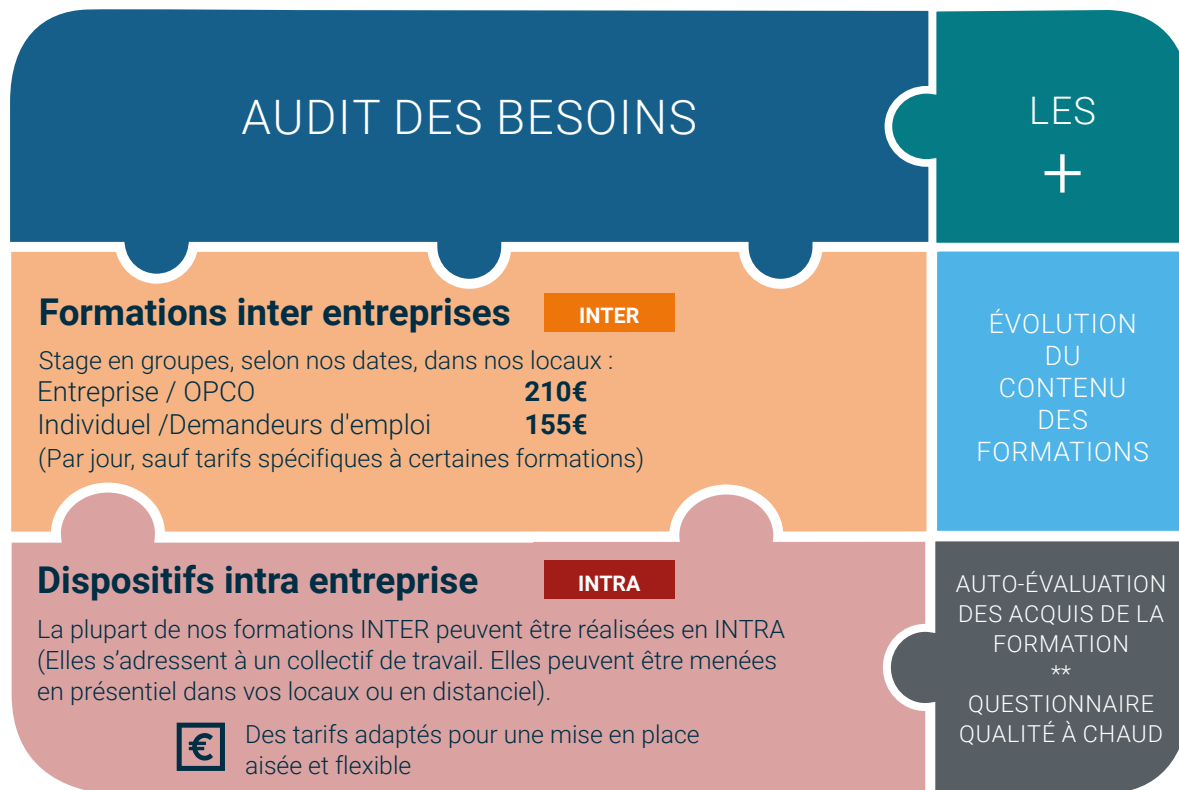
DISPOSITIFS SUR MESURE

■ Formations intra entreprise

- 71 ML-DM01 La fratrie, une ressource pour bien grandir
- 72 ML-DM03 Mettre en place un dispositif de réussite scolaire
- 73 ML-DM04 Programme de prévention de la violence à l'école
- 74 ML-DM06 Gérer son stress
- 75 ML-DM07 La synthèse à l'écrit et à l'oral - niveau 2
- 76 ML-DM08 Approche des phénomènes de précarité, d'exclusion et de marginalité
- 77 ML-DM09 Dispositif de prévention sur les collectifs de travail « problème - solutions - actions »
- 79 ML-DM10 Dispositif « formation - action »
- 80 ML-DM11 Méthode et outils de résolution de problème par les « solutions - actions »
- 81 Autres dispositifs

■ Accompagnement spécifiques collectifs ou individuels

- 82 Analyse des pratiques
- 83 Régulation d'équipe
- 84 Supervision d'équipe
- 85 Conférences / journées pédagogiques
- 86 Accompagnements individuels spécifiques





PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE
DES REPÈRES POUR ACTUALISER CES PRATIQUES

L'ENFANT QUALIFIÉ D'AGITÉ DANS UN GROUPE

APPROCHES CORPORELLES ET MUSICALES

RÉFÉRENCE

Z-R04

DURÉE

3 JOURS
21 HEURES

DATE

10-11-12 OCTOBRE 2022

COÛT

ENTREPRISE/OPCO : 630 €
INDIVIDUEL : 420 €

INTERVENANT

PSYCHOMOTRICIEN
PSYCHOTHÉRAPEUTE
MUSICIEN

OBJECTIFS

- Identifier les causes de l'agitation chez l'enfant.
- Connaître des techniques de prise en charge de l'agitation chez l'enfant.

PUBLIC

Animateur (périscolaire), éducateur, enseignant, tout personnel accueillant des enfants en groupe.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Études de cas cliniques.

CONTENU

- Les caractéristiques principales de l'enfant hyperactif ; l'attention inconsistante, l'impulsivité verbale, motrice et sociale, le trouble du traitement de l'information.
- Les causes du syndrome, y compris neurobiologiques ; les divergences conceptuelles.
- Les préoccupations des parents, des éducateurs et enseignants en charge d'enfants hyperactifs, notamment en groupe.
- L'intérêt de la relaxation et de la musicothérapie dans le traitement des enfants agités et distraits.
- L'entraînement : techniques pour diminuer les comportements indésirables ; renforcement positif des comportements dont on souhaite maintenir ou augmenter la fréquence d'apparition.

Atelier musical

- Jeux individuels et collectifs sonores et vocaux pour impulser l'attention de l'enfant et intégrer ses propositions.
- Jeux d'invention créative pour libérer son potentiel imaginaire, sonore et verbal.

Atelier corporel

- Les techniques de relaxation adaptées aux différents âges de l'enfance.
- Relation entre l'enfant agité, son corps, l'espace et l'autre.
- Jeux d'enveloppement pour pouvoir se sentir (« packing »).
- L'intériorisation possible grâce aux techniques de mentalisation.

Atelier musico-corporel

- Danse par segment de corps ; expression corporelle.
- Jeux autour du silence comme nécessaire interruption de l'agitation.
- Alternance du mouvement et de l'arrêt comme réappropriation du spatio-temporel.
- Restructuration du rythme personnel dans l'agir en acceptant le contenu et les limites.

VOTRE CONTACT :
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?

INTER

INTRA



GRANDIR AVEC DES LIMITES ?

RÉFÉRENCE

Z-R05

DURÉE

3 JOURS
21 HEURES

DATE(S)

23-24-25 MAI 2022

COÛT

ENTREPRISE/OPCO : 630 €
INDIVIDUEL : 420 €

INTERVENANT(S)

PSYCHOMOTRICIEN
PSYCHOTHÉRAPEUTE
MUSICIEN

OBJECTIFS

- Déterminer les problèmes inhérents au manque de limites chez l'enfant.
- Faire la distinction entre cadre, structure et limite.
- Connaître différentes techniques dans la mise en place des limites.

PUBLIC

Professionnel de la petite enfance, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé, animateur des centres culturels, centres de vacances, centres sociaux, professionnel de l'enseignement, des garderies périscolaires.
Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Vivre les limites temporo-spatiales avec son corps.
- Vivre différents cadres musicaux.
- L'autre en tant que limitation géographique et psychique dans des jeux psychomoteurs.
- Jeux de rôle, jeux anti-stress, jeux de découverte au travers d'un vécu corporel.
- Relaxations.
- Jeux d'expressions corporelles, verbales et émotionnelles.

CONTENU

- L'enfant a une place centrale dans notre société, comment faire avec cette donnée ?
- À partir de quel âge peut-on parler d'éducation ?
- Les besoins éducatifs de l'enfant au fur et à mesure de son évolution psychique.
- Le rôle du jeu dans l'éducation et la mise en place des limites.
- Valorisation des règles en tant que repères clairs et justes.
- Dire non.
- La fermeté est-elle nécessaire ?
 - * Déculpabilisation de la fermeté.
 - * Différence fermeté/rigidité.
 - * Les limites en tant que repères de soi aux autres.
 - * Relation entre cadres, structures et limites.
 - * Différentes techniques pour aborder un enfant sans limites.
 - * Différentes techniques pour poser des limites.

FORMATEURS EXPERTS

Tous nos formateurs ont une pratique de terrain en tant que psychologues cliniciens, psychologues du travail, psychanalystes, avocats, juristes, médiateurs familiaux, éducateurs de jeunes enfants, anthropologues, sociologues, consultants... Experts et praticiens, ils vivent sur le terrain les évolutions en cours du secteur social et médico-social et expérimentent les outils qu'ils proposent en formation.

VOTRE CONTACT :
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?

INTER

INTRA



LES TROUBLES DU COMPORTEMENT DE L'ENFANT

RÉFÉRENCE

Z-R08

DURÉE

3 JOURS
21 HEURES

DATE(S)

28-29-30 MARS 2022

COÛT

ENTREPRISE/OPCO : 630 €
INDIVIDUEL : 475 €

INTERVENANT(S)

FORMATRICE EN ÉDUCATION
ET INTERVENTION SOCIALE

OBJECTIFS

- Connaître les principaux troubles à expression comportementale de l'enfant.
- Être informé de l'influence de la structure familiale et des transmissions inter et trans-générationnelles.
- Avoir une approche plus professionnelle auprès d'enfants présentant des pathologies de l'agir, ainsi qu'auprès de leurs parents.

PUBLIC

Travailleur socio-éducatif, personnel des services de l'aide sociale à l'enfance, des internats sociaux, personnel des centres sociaux, des établissements scolaires.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Vignette clinique du formateur et des stagiaires.
- Mises en situation.

CONTENU

Rappel théorique

- Les grandes conceptions du développement de l'enfance à l'adolescence.
- Les organisateurs de « Spitz », le processus de maturation de « Winnicott ».
- Le développement psycho-affectif et le bain d'affect avec « Freud ».

CONTENU (SUITE)

Les grands ensembles psychopathologiques chez l'enfant

- Définition des troubles du comportement chez l'enfant en distinguant ce qui appartient à un processus psychopathologique, à une évolution normale, ou à un phénomène réactionnel.
- Les mensonges : le mensonge utilitaire, le mensonge « névrotique ».
- Les notions importantes pour envisager le vol sous l'angle du trouble ou de la pathologie : la notion de propriété ; l'intériorisation de l'interdit ; le contexte psychopathologique du vol.
- La fugue de l'enfant et les antécédents de ruptures itératives et précoces.
- Idées suicidaires, conduites suicidaires de l'enfant ; traduction par des troubles des différentes sphères (troubles oroalimentaires, sphinctériens, du sommeil, du comportement, psychosomatiques) ou par des troubles à expression psychique.
- Les manifestations agressives développementales banales ; les conduites agressives pathologiques, insultes, crises clastiques avec bris d'objets, agressions sur des personnes déclenchées par des frustrations ou des contraintes.
- Comportements sexuels pathologiques.
- L'instabilité psychomotrice, l'hyperactivité.
- Les modalités d'accompagnement d'un enfant porteur de troubles du comportement.

Méthodologie de l'observation

- La compréhension psychologique de l'enfant et de ses troubles par la technique de l'entretien et du génogramme.
- Mise en place des fonctions contenantes et de maternage.
- Repérage de la souffrance masquée derrière l'excitation.
- Reconnaissance du mouvement interne ayant conduit au passage à l'acte.
- Accompagnement des parents et orientation thérapeutique.
- L'organisation institutionnelle et le soin.
- L'axe thérapeutique de la prise en charge.
- La bientraitance.

VOTRE CONTACT :
Zahra REFFAS - Assistante de formation

01 44 93 43 58

zreffas@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?

INTER

INTRA



PARENTS ET PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE QUELLES RELATIONS?

RÉFÉRENCE	DURÉE	DATE(S)	COÛT	INTERVENANT(S)
Z-R14	2X2 JOURS 28 HEURES	03-04 OCTOBRE + 09-10 NOVEMBRE 2022	ENTREPRISE/OPCO : 840 € INDIVIDUEL : 630 €	ÉDUCATEUR JEUNES ENFANTS

OBJECTIFS

- Connaître les axes de la parentalité et les fonctions parentales.
- Identifier ses mouvements affectifs dans la relation enfants/parents/professionnels.
- Avoir des repères pour co-construire un projet éducatif avec l'enfant en cohérence avec les parents.

PUBLIC

Tout professionnel travaillant avec des enfants.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Échanges à partir des expériences.
- Exercices et mises en situation.
- Apports théoriques.

CONTENU

L'enfant entre parents et professionnels

- Les besoins de l'enfant : sécurité, continuité, cohérence...
- La fonction parentale : les axes de la parentalité et les fonctions parentales ; l'émergence et le développement des compétences parentales ; les évolutions de la famille et de la parentalité : repères historiques et sociologiques.
- Missions des parents, missions des professionnels.
- Les représentations mutuelles des parents et des professionnels ; besoins et attentes réciproques.
- Les territoires, les ressources de chacun et la complémentarité.
- Les mouvements affectifs dans la relation enfant/parents/professionnel.

CONTENU (SUITE)

La coéducation et l'accompagnement des compétences parentales

- L'acceptation des différences, le seuil de tolérance ; les normes et systèmes de valeurs ; les mutations des modèles dans un cadre transculturel et transgénérationnel.
- Le projet éducatif autour de l'enfant ; la co-construction du cadre éducatif et la cohérence éducative.
- L'attachement, le tissage des liens et l'apprentissage de la séparation.
- L'écoute et l'observation active : les échanges entre la mère et l'enfant, le père et l'enfant, les multiples interactions ; la fratrie.

Les échanges et la communication entre parents et professionnels

- Les résonances émotionnelles dans les relations avec les familles.
- La place des parents en fonction des types d'accueil (familial, collectif, occasionnel...).
- L'accueil des parents au quotidien.
- Communication verbale et non verbale.
- Le positionnement vis à vis des mères et des pères.
- Le regard sur les parents en difficulté ou différents.
- Les écueils dans la relation parents/professionnels.
- L'instauration de la confiance et la « bonne distance » ; la confidentialité.
- Le cadre et les limites des échanges et de l'accompagnement.
- Le travail d'équipe et les rôles et places de chacun.
- La prévention et les relais professionnels

VOTRE CONTACT :
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

INTER

INTRA



LA FONCTION D'ACCUEILLANT AU SEIN DES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS

RÉFÉRENCE	DURÉE	DATE(S)	COÛT	INTERVENANT(S)
Z-R15	2X2 JOURS 28 HEURES	21-22 NOVEMBRE + 12-13 DÉCEMBRE 2022	ENTREPRISE/OPCO : 840€ INDIVIDUEL : 630€	PSYCHOLOGUE

OBJECTIFS

- Clarifier la fonction d'accueillant et mieux comprendre ses enjeux.
- Réfléchir aux objectifs des lieux d'accueil enfants-parents.
- Analyser le rôle de l'accueillant dans l'accompagnement de la fonction parentale.
- Approfondir l'écoute et l'observation comme « outil » de l'accueillant.

PUBLIC

Professionnel de l'enfance, professionnel du champ médico-social impliqué ou intéressé par un lieu d'accueil parents-enfants.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Échange et analyse d'expériences.
- Mises en situation.
- Apports théoriques.

CONTENU

Le positionnement professionnel

- Les représentations de la fonction d'accueillant.
- « Être accueillant » en lien avec :
 - les principes fondateurs,
 - les objectifs de l'accueil enfants-parents,
 - les missions de l'institution « porteuse » du projet.
- Le cadre, les limites, l'éthique de l'accueil enfants-parents.
- Fonctions d'origine et fonction d'accueillant.
- Accueillir la relation enfant-parent et en être témoin : les résonnances émotionnelles chez l'accueillant.
- La dimension multidisciplinaire, le travail d'équipe, les partenaires relais.
- Les ressources individuelles.

Le soutien des parents/l'accompagnement de la relation enfants-parents

- L'acceptation des différences, le seuil de tolérance ; les notions de normes, de système de valeurs.
- Les fonctions parentales et les axes de la parentalité ; l'émergence et le développement des compétences parentales ; l'élaboration du lien et le travail de séparation.
- Le cadre de la pratique et le rôle du tiers :
 - l'écoute et l'observation : l'échange entre la mère et l'enfant, la communication verbale et non-verbale, les multiples interactions,
 - le soutien par la présence, le contact, le regard, la parole,
 - la place du jeu et de l'attitude ludique,
 - les moments d'arrivée et de départ,
 - les règles de vie,
 - le premier accueil,
 - l'établissement de la bonne distance et de la relation de confiance,
 - les demandes explicites et implicites,
 - la valorisation des parents,
 - la facilitation et la circulation de la parole,
 - les attentes face à la question de l'autorité.

VOTRE CONTACT :
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

INTER

INTRA



ANIMER DES GROUPES DE PARENTS

RÉFÉRENCE	DURÉE	DATE(S)	COÛT	INTERVENANT(S)
Z-R16	3 JOURS 21 HEURES	22-23-24 JUIN 2022 30 NOV-01-02 DÉCEMBRE 2022	ENTREPRISE/OPCO : 630€ INDIVIDUEL : 475€	JURISTE

OBJECTIFS

- Comparer les spécificités entre situations duelles et en groupe dans le cas d'un travail sur la parentalité.
- Définir les étapes et les modalités de mise en œuvre d'un groupe de parents selon les attentes des parents.
- Clarifier le positionnement de l'animateur.
- Disposer d'outils concrets pour animer des groupes de parents.

PUBLIC

Toute personne ayant déjà une pratique professionnelle auprès des familles, une expérience de groupe ou une pratique de la relation d'aide et amenée à animer des groupes de parents.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques et échanges à partir de documents.
- Mises en situation de groupe de parents.
- Réflexion et partage d'expériences.
- Témoignage de personnes extérieures animant des groupes de parents.

CONTENU

La relation aidant-aidé

- La place et le rôle du professionnel dans une intervention collective.
- Le processus d'aide mutuelle et de soutien qui émerge des groupes.
- La spécificité des parents en détresse sociale, économique, psychologique...

Les différents types de groupe

- La distinction entre les différents types de groupes : soutien, entraide, lien, effets thérapeutiques.
- Les différentes formes de groupe : ouvert, fermé, à thèmes, groupe de pères/groupe de mères, groupes mixtes, groupes de parents adoptants, groupes de parents face au deuil...

Mise en place d'un groupe

- La méthodologie : analyse des besoins, planification, sensibilisation, faire venir les parents.
- Les différents niveaux d'objectifs : ceux de l'institution, de l'intervention, du groupe, des individus.
- Les étapes de mise en place et les difficultés.

L'animateur

- La posture humaine, les croyances et le vécu de l'animateur.
- Les fonctions, les rôles et limites de l'animateur.
- Les outils de mise en relation.
- L'intime, le privé, le « socialisable » et la confidentialité.

La vie du groupe

- Les groupes homogènes/hétérogènes.
- Les phases du groupe et son évolution au niveau de la confiance, de la cohésion et de l'affectivité. Les techniques d'animation.
- Développer son propre style.
- La communication au sein du groupe : les tensions, les rôles, les silences.
- Les difficultés : les silences, conflits, résistances, l'intensité des affects.

Introduction à la notion d'évaluation

L'ACCUEIL FAMILIAL

UNE PARENTÉ PARTAGÉE, UN CONFLIT DE LOYAUTÉ

RÉFÉRENCE

Z-R17

DURÉE

2+1 JOURS
21 HEURES

DATE(S)

17-18 FÉVRIER + 11 MARS 2022

COÛT

ENTREPRISE/OPCO : 630€
INDIVIDUEL : 475€

INTERVENANT(S)

PSYCHOMOTRICIEN
PSYCHOTHÉRAPEUTE
JURISTE

OBJECTIFS

- Identifier et considérer le rôle et les missions de l'assistant familial en lien avec le référentiel professionnel.
- Différencier suppléance et substitution.
- Considérer la place des membres de la famille d'accueil comme figures d'attachements et modèles identificatoires.
- Examiner la question de la posture professionnelle de l'assistant familial lorsque l'enfant est pris dans le conflit de loyauté.
- Appréhender l'accueil familial dans un contexte légal.

PUBLIC

Assistant familial.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Méthode découverte, magistrale, analogique, interrogative.
- Les attributs de l'autorité parentale.
- La délégation : incidences.
- Droits et obligations du parent.

CONTENU

- Parenté et parentalité.
- La place des parents et la question de l'autorité parentale.
- Les principes de coéducation.
- Le rôle et les missions de l'assistant familial en lien avec le référentiel professionnel.
- Suppléance et substitution.
- Le rôle des parents et des autres adultes dans la construction de l'identité de l'enfant.
- L'importance de l'histoire familiale de l'enfant, de ses origines et de ses racines.
- L'importance des fonctions de la mémoire familiale.
- La place des membres de la famille d'accueil comme figures d'attachements et modèles identificatoires.
- Les troubles de l'attachement et le placement.
- L'attachement entre la famille d'accueil et l'enfant accueilli.
- Identification du conflit de loyauté.
- Les enjeux du conflit de loyauté.
- La question de la posture professionnelle de l'assistant familial lorsque l'enfant est pris dans le conflit de loyauté.
- Le rôle et l'accompagnement de l'équipe dans la résolution du conflit de loyauté.

L'autorité parentale dans le cadre d'une délégation

- Les attributs de l'autorité parentale.
- La délégation : incidences.
- Droits et obligations du parent.

VOTRE CONTACT :
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?

INTER

INTRA



ATTACHEMENT, DÉTACHEMENT ET SÉPARATION

ACCUEIL ET DÉPART DE L'ENFANT EN PLACEMENT FAMILIAL

RÉFÉRENCE	DURÉE	DATE(S)	COÛT	INTERVENANT(S)
Z-R18	2+1 JOURS 21 HEURES	26-27 SEPTEMBRE + 13 OCTOBRE 2022	ENTREPRISE/OPCO : 630€ INDIVIDUEL : 475€	PSYCHOMOTRICIEN PSYCHOTHÉRAPEUTE

OBJECTIFS

- Mettre en relation l'importance fondamentale des liens d'attachement et les conséquences psycho-affectives des ruptures de lien.
- Reconnaître et accueillir les émotions de l'enfant liées à la séparation et à la théorie de l'attachement.
- Accompagner l'assistant familial dans l'intégration des concepts d'attachement, de détachement et de séparation.

PUBLIC

Assistant familial.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

Méthode découverte, magistrale, analogique, interrogative.

CONTENU

Attachement et séparation

- La théorie de l'attachement.
- Le processus d'attachement.
- Le processus de séparation.
- Les troubles de l'attachement.
- L'importance fondamentale des liens d'attachement et les conséquences psycho-affectives des ruptures de liens.
- Définir : « Se séparer, s'attacher, se ré-attacher... ».
- Reconnaître la séparation comme un mal nécessaire.

Être séparé de ses parents

- Évaluation des impacts sur l'enfant placé.
- Considérer les impacts sur les parents.

La famille d'accueil au regard de l'attachement

- La circulation des enfants entre leur famille et l'assistant familial.
- Les symptômes liés aux « troubles de l'attachement » chez l'enfant placé.
- L'arrivée d'un enfant séparé de ses parents dans une « famille inconnue ».
- La reconnaissance et l'accueil des émotions de l'enfant liées à la séparation et la théorie de l'attachement.
- L'identification des besoins spécifiques sous-jacents des enfants placés comme différents de ceux des enfants de l'accueillant.
- La reconnaissance de l'importance de la séparation dans l'accompagnement vers l'autonomie et la socialisation.
- L'accompagnement de l'assistant familial dans l'intégration du concept d'attachement

VOTRE CONTACT :
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?

INTER

INTRA





PROBLÉMATIQUES FAMILIALES SOCIALES ET CULTURELLES

ACCOMPAGNER LES PARENTS DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS PARENTALES

RÉFÉRENCE

Z-P01

DURÉE

2X3 JOURS
42 HEURES

DATE(S)

03-04-05 OCTOBRE + 07-08-09 NOVEMBRE 2022

COÛT

ENTREPRISE/OPCO : 1260 €
INDIVIDUEL : 945 €

INTERVENANT(S)

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ, SYSTÉMICIEN
THÉRAPEUTE FAMILIAL, SOCIOLOGUE
MÉDIATEUR FAMILIAL, JURISTE

OBJECTIFS

- Identifier les spécificités des rôles et fonctions paternelles/maternelles dans le développement de l'enfant.
- Mener une réflexion sur le rôle et les pratiques du professionnel ayant une mission de soutien auprès des parents.
- Identifier les compétences des parents et rencontrer leurs besoins afin de mettre en place une collaboration qui vise à les aider et les soutenir.
- Travailler l'articulation entre le concept de parentalité et la place donnée à l'enfant ou prise par lui dans sa famille.

PUBLIC

Professionnel ayant une mission de soutien à la fonction parentale pouvant s'exercer dans différents types de structures à caractère social, psychologique, pédagogique, de santé et/ou travaillant avec des familles en difficulté.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Partage d'expériences.
- Mises en situation et étude de cas.

CONTENU

L'évolution de la famille et de la parentalité

- Les « modèles familiaux » ; normes et réalités.
- Le rapport famille-société dans l'éducation des enfants.

Les compétences parentales

- Les fonctions parentales selon les axes de la parentalité :
 - * La transmission ; l'inscription dans la chaîne générationnelle pour construire son identité.
 - * La protection ; la sécurité suffisante pour que l'enfant puisse se développer harmonieusement.
 - * L'investissement, la rencontre ; l'engagement.
 - * L'autorité : les repères, les règles, les limites qui autorisent l'enfant à grandir.
- La famille comme lieu d'émergence et de construction de la personne, comme creuset des liens relationnels et sociaux.

Le professionnel et l'évolution des familles

- Les écueils dans la relation parents/professionnels : disqualification, méfiance, incompréhension mutuelle, perte de confiance en soi.
- La prise en compte et l'émergence des compétences parentales.
- Une nouvelle définition de la relation parents/professionnels.
- L'accueil des parents dans les institutions : moments, lieux, dispositifs, posture personnelle du professionnel.
- La place et le rôle des parents dans la formalisation d'un projet commun.
- Les initiatives de soutien aux parents et les structures existantes de soutien à la parentalité.

VOTRE CONTACT :
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?

INTER

INTRA



VISITE EN PRÉSENCE D'UN TIERS

RÉFÉRENCE

Z-P02

DURÉE

3 JOURS
21 HEURES

DATE(S)

16-17-18 MAI 2022

COÛT

ENTREPRISE/OPCO : 630 €
INDIVIDUEL : 475 €

INTERVENANT(S)

THÉRAPEUTE FAMILIAL SYSTÉMIEN
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ, JURISTE

OBJECTIFS

- Poser le cadre des rencontres médiatisées.
- Définir la mission du professionnel dans cet espace d'accueil.
- Comprendre la situation de séparation en terme de déséquilibre familial.
- Restaurer chaque membre de la famille dans les fonctions qui lui sont attribuées.

PUBLIC

Travailleur social et professionnel de l'aide sociale à l'enfance ou de tout type d'accueil familial ou institutionnel.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Analyse de situations.
- Échanges de pratiques.
- Apports théoriques.

CONTENU

Cadre institutionnel, mission professionnelle

- Les objectifs et les missions des rencontres médiatisées dans le cadre du placement ; analyse de l'espace qui leur est réservé, état des lieux.
- Le professionnel face à une nouvelle fonction ; comment se situe-t-il par rapport à la famille avec laquelle il travaille par ailleurs ? Par rapport à sa mission institutionnelle (évaluation, contrôle, soutien) ?

Famille et séparation

- Les mécanismes intra-psychiques et inter-relationnels à l'œuvre dans une situation de séparation, le processus de séparation, le travail de deuil.
- Les effets de la séparation dans l'équilibre familial, le bouleversement des fonctions et des rôles.

Fonctions familiales à l'épreuve du placement

- L'espace d'accueil familial, ébauche de reparentalisation ?
- L'implication personnelle et la « bonne distance » professionnelle, les différentes pistes de travail possibles dans ce cadre.



LA PROTECTION DE L'ENFANCE

► Objectif

- Mieux connaître le cadre légal de la protection de l'enfance.

► Contenu

- La réforme du 5 mars 2007 et loi du 14 mars 2016.
- Le partage de compétences entre juge des enfants et aide sociale à l'enfance.
- Information préoccupante et signalement : à qui ? Dans quels cas ?
- Les mesures d'investigations.
- Les droits de chacun dans cette relation tripartite.

VOTRE CONTACT :
Zahra REFFAS - Assistante de formation

01 44 93 43 58

zreffas@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?

INTER

INTRA



FORMATION OBLIGATOIRE DES INTERVENANTS EN ESPACES DE RENCONTRE

RÉFÉRENCE

COÛT

INTERVENANT(S)

Z-P03

210 € par jour pour la formation (possibilité de s'inscrire à l'ensemble du cursus)
420 € par jour pour l'analyse des pratiques (pour les intervenants expérimentés)

MÉDIATEUR FAMILIAL, PSYCHOLOGUE
JURISTE, PSYCHOTHÉRAPEUTE

*En conformité avec l'arrêté du 28 juin 2013 pris en application du décret du 15 octobre 2012 créant à son article 1 un chapitre IV au titre du livre II du Code de l'action sociale et des familles. Possibilité d'un programme de formation sur mesure pour les intervenants en espaces de rencontre, en même temps que la formation des stagiaires se préparant au Diplôme d'État de Médiateur Familial (**Voir page 61**).*

Nouveaux arrivants

CONTENU

- Histoire des espaces de rencontre : de leurs origines à aujourd'hui : la construction d'une vision éthique des espaces de rencontre.
▶ [07 juin 2022](#)
- Le cadre de travail en espaces de rencontre.
▶ [08 juin 2022](#)
- Le comportement « refuge » conflictuel du parent : la dynamique comportementale de l'intervenant en espaces de rencontre.
▶ [09 juin 2022](#)

Expérimentés

CONTENU

- La discontinuité parentale : parentalité et fragilités psychologiques, psychiatriques.
▶ [26 septembre 2022](#)
 - Une situation complexe et résistante : le deuil non résolu de la conjugalité.
▶ [27 septembre 2022](#)
 - Savoir animer des groupes de paroles de parents hébergeants, visiteurs.
▶ [08 novembre 2022](#)
 - L'espace de rencontre subi par l'un des parents.
▶ [09 novembre 2022](#)
 - Compréhension du conflit (jour 1) : l'espace de rencontre, le conflit, ses représentations, son origine, son évolution.
▶ [12 décembre 2022](#)
 - Compréhension du conflit (jour 2) : du conflit à la communication : communication non violente, communication transformative. La compétence des parents.
▶ [13 décembre 2022](#)
- Analyse des pratiques (4 séances de 3h30 - le matin).
▶ [le matin des 28 septembre - 11 octobre - 10 novembre - 14 décembre 2022](#)

VOTRE CONTACT :
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?

INTER

INTRA



ENFANT TÉMOIN DE VIOLENCES CONJUGALES

RÉFÉRENCE	DURÉE	DATE(S)	COÛT	INTERVENANT(S)
Z-P04	3 JOURS 21 HEURES	07-08-09 JUIN 2022	ENTREPRISE/OPCO : 630€ INDIVIDUEL : 475€	PSYCHOLOGUE JURISTE

OBJECTIFS

- Comprendre comment se construit la parentalité dans un couple avec de la violence conjugale.
- Identifier quelques conséquences de violences conjugales sur l'enfant témoin.
- Faire mieux conjuguer les efforts de chacun pour que les enfants puissent trouver l'aide et la protection nécessaire.

PUBLIC

Professionnel du secteur socio-éducatif, médico-social, de la protection de l'enfance dont l'activité peut être en lien avec la violence conjugale et l'enfant.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Échanges à partir de situations apportées par les participants.
- Travail en sous-groupes.
- Jeux de rôle.

CONTENU

- Travail préliminaire sur ses représentations des violences conjugales et l'impact pour l'enfant témoin.
- Connaissance du phénomène grâce aux travaux et expériences menées.
- Réflexion sur la structure familiale et ses interactions: le groupe et ses sous-groupes.
- Voir et entendre un (des) incident(s) de violences conjugales (parent blessé ou non).
- L'enfant et ses liens d'attachement.
- La question du temps de la maturation de la demande du parent.
- La question de l'urgence pour l'enfant.
- La concertation difficile des acteurs de secteurs d'activités différents avec des mandats complémentaires et des cultures organisationnelles différentes.
- Les avancées dans la recherche d'une prise en charge globale.



DROIT DE LA VICTIME, LOIS SUR LA VIOLENCE CONJUGALE ET RETENTISSEMENT DE CELLES-CI SUR L'ENFANT

► Objectif

- Connaître les dispositifs légaux.

► **Contenu**

- Étude de la loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants.
- Étude de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.
- Focus sur l'ordonnance de protection.
- La main courante et le dépôt de plainte : distinction.

VOTRE CONTACT :
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

INTER

INTRA



OUTILS D'OBSERVATION DE LA MALTRAITANCE PSYCHOLOGIQUE, PHYSIQUE ET SEXUELLE CHEZ LE NOURRISSON, L'ENFANT ET L'ADOLESCENT

RÉFÉRENCE

Z-P05

DURÉE

3 JOURS
21 HEURES

DATE(S)

14-15-16 MARS 2022

COÛT

ENTREPRISE/OPCO : 630€
INDIVIDUEL : 475€

INTERVENANT(S)

PSYCHOLOGUE
JURISTE

OBJECTIFS

- Développer des aptitudes à repérer les actes et les situations de violence et/ou de maltraitance physique et/ou psychologique auprès de nourrissons, jeunes enfants ou adolescents.
- Savoir décoder les signaux d'alerte (troubles fonctionnels/comportementaux) de l'enfant ou de l'adolescent en danger.
- Prendre connaissance d'au moins une échelle d'évaluation des compétences parentales.

PUBLIC

Psychologue, professionnel de l'enfance, travailleur socio-éducatif.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Études de cas.
- Apports cliniques issus de la pratique expertale judiciaire du formateur.
- Présentation d'outils d'évaluation.

CONTENU

- Les différents types de maltraitance.
- Dans quelles conditions peut s'exercer l'observation ? Quels sont les objectifs du professionnel ? Quelle est la place du vécu du professionnel dans cette démarche ?
- Quels sont les éléments importants de l'observation du nourrisson, de l'enfant ou de l'adolescent, qu'observe-t-on ? (comportements, manifestations des affects, faits objectivables).
- Signaux, troubles fonctionnels : comment les décoder ?
- Quand et comment observe-t-on ? Qu'en dit-on à l'enfant ou au jeune ? L'observation et les différents types de difficultés en fonction des déficits et des pathologies ; la fonction de la régression ; les troubles comportementaux.
- Étude de la symptomatologie : chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent.
- Construction d'outils cliniques partagés, théoriquement et méthodologiquement fiables et testés pour étayer les évaluations.
- L'observation : un outil débouchant sur une transmission écrite.
- Rôle des écrits et signalements.
- Le travail en réseau : évaluer à plusieurs.
- Agir, prévenir.
- Quelle action ? Quelle thérapie ?



PROTECTION DE L'ENFANCE

► Objectif

- Se repérer dans le processus de signalement/information préoccupante.

► Contenu

- La réforme du 5 mars 2007 et la loi du 14 mars 2016.
- Le partage de compétences entre juge des enfants et aide sociale à l'enfance.
- Information préoccupante et signalement : à qui ? Dans quel cas ?
- Les mesures d'investigation : conséquences.

VOTRE CONTACT :
Zahra REFFAS - Assistante de formation

01 44 93 43 58

zreffas@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?

INTER

INTRA



RELATIONS PARENTS ET PROFESSIONNELS PAR RAPPORT AU HANDICAP DE L'ENFANT

REGARDS, RESSOURCES ET PLACE DE CHACUN

RÉFÉRENCE	DURÉE	DATE(S)	COÛT	INTERVENANT(S)
Z-P06	2 JOURS 14 HEURES	01-02 JUIN 2022	ENTREPRISE/OPCO : 420€ INDIVIDUEL : 315€	PSYCHOLOGUE

OBJECTIFS

- Remettre en question ses représentations sur le vécu des parents dans le handicap de l'enfant.
- Comprendre le phénomène de délégation et de demande dans la prise en charge du handicap.
- Se sensibiliser à la découverte des ressources dans les relations parents/enfants/professionnels.
- Apprendre à explorer les dimensions du donner/recevoir dans les relations parents/enfants/professionnels.

PUBLIC

Travailleur socio-éducatif, psychologue, chef de service.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Échanges entre participants et échanges de pratiques.

CONTENU

- Représentations, valeurs, croyances personnelles et résonances émotionnelles.
- Différences et stéréotypes dévalorisants. Différences et ressemblances. Différences et différenciation.
- Points d'alliance et de tensions avec l'enfant et son entourage.
- Différence de l'enfant, différence de la famille.
- Définition des relations avec les parents en termes de pouvoir et de compétences.
- Places occupées et rôles accordés par les professionnels dans un système de réponses spécialisées.
- Perception par les parents des décisions prises et des modalités de fonctionnement : les paramètres du suivi de l'enfant et de la demande des parents.

VOTRE CONTACT :
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?

INTER

INTRA



LA PARENTALITÉ À L'ÉPREUVE DU HANDICAP

ACCUEILLIR UN ENFANT HANDICAPÉ

RÉFÉRENCE	DURÉE	DATE(S)	COÛT	INTERVENANT(S)
Z-P07	2X2 JOURS 28 HEURES	14-15 NOVEMBRE + 15-16 DÉCEMBRE 2022	ENTREPRISE/OPCO : 840 € INDIVIDUEL : 630 €	PSYCHOLOGUE

OBJECTIFS

- Comprendre le retentissement de l'intrusion du handicap sur la vie de famille.
- Accompagner les parents à tous les moments de la vie de leur enfant.
- Mener une réflexion sur le rôle et les pratiques des professionnels en relation avec des parents d'enfant présentant une déficience.

PUBLIC

Médecin, puéricultrice, infirmier, rééducateur, psychologue, travailleur social, enseignant, tout professionnel en contact avec des enfants présentant une déficience et/ou leurs familles.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Échanges et analyse d'expérience.

CONTENU

Autour de l'annonce du handicap

- Les enjeux liés aux modes de survenue, aux types de handicap, à l'âge.
- Les circonstances singulières de l'annonce.

CONTENU (SUITE)

Les protocoles conscients et inconscients liés au handicap

- Le désir d'enfant, l'être parent : pour la mère, pour le père.
- Le déni.
- La chosification, la disqualification, l'image négative de son enfant.
- La blessure narcissique, la honte et la culpabilité.
- Enfant réel/enfant fantasmé. La peur de l'étrangeté.
- La tentation de l'abandon et le sentiment d'incapacité.
- La projection douloureuse dans l'avenir. Les deuils successifs à opérer.
- L'enfant handicapé : sujet en devenir.

Les remaniements familiaux

- Problématiques maternelle et paternelle liées au handicap.
- Impact du handicap pour le couple.
- Fratrie et handicap.
- Place des grands-parents : leur douleur, leurs paroles (culpabilisatrices et/ou réconfortantes).
- Place de la famille élargie : tantes, oncles, cousins...
- Les bouleversements dans la vie quotidienne, la recherche d'un nouvel équilibre familial, les remaniements psychiques.

La place des professionnels

- Les résonances émotionnelles liées aux contacts avec la famille.
- Les sentiments de culpabilité et d'incompétence générés par l'impuissance.
- Le soutien à l'émergence des ressources des parents.
- L'accompagnement des parents et de la famille dans l'approche corporelle et verbale de l'enfant handicapé.
- L'écoute et la bonne distance.
- La facilitation des démarches et les réseaux professionnels.

VOTRE CONTACT :
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?

INTER

INTRA



LES TROUBLES PSYCHOLOGIQUES / MENTAUX DES PARENTS D'ENFANTS PLACÉS

TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES

RÉFÉRENCE

Z-P08

DURÉE

2 JOURS
14 HEURES

DATE(S)

16 et 18 MARS 2022

COÛT

ENTREPRISE/OPCO : 420 €
INDIVIDUEL : 315 €

INTERVENANT(S)

PSYCHOLOGUE CLINICIEN

OBJECTIFS

- Identifier les principales pathologies chez les mineurs et chez les adultes.
- Appréhender le système familial et institutionnel.
- Comment, et à partir de quel cadre à mettre en place, intervenir sur un entretien face à la maladie mentale ?

PUBLIC

Assistant familial, travailleur social de la protection de l'enfance.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Étude de situations amenées par les participants.
- Apports cliniques à partir de l'expérience du formateur.

CONTENU

- Les difficultés psychologiques ou psychiatriques des parents :
 - * Troubles psychotiques, moments délirants, plus ou moins stabilisés ; parfois masqués par l'alcoolisme ou la toxicomanie.
 - * Dépressions graves et troubles bipolaires.
 - * Troubles de la personnalité : narcissique, paranoïaque.
 - * Névroses graves : T.O.C.
 - * Troubles de l'attachement.
- Les pathologies mentales des parents et leur influence sur l'équilibre affectif et psychiatrique des enfants :
 - * Vécu douloureux et perturbations des enfants face à la pathologie parentale : la discontinuité parentale.
- Évaluation de la notion de parentalité partielle : les parties saines du parent préservées malgré ses troubles psychiques ; les rencontres accompagnées entre l'enfant et ses parents ; observations et soutien parental dans un cadre éducatif, contenant et sécurisé.

VOTRE CONTACT :
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?

INTER

INTRA



CULTURES ET MIGRATIONS

QUELS EFFETS SUR LES PRATIQUES AUPRÈS DES FAMILLES ?

RÉFÉRENCE	DURÉE	DATE(S)	COÛT	INTERVENANT(S)
Z-P09	2X4 JOURS 56 HEURES	30-31 MAI -01-02 JUIN + 27-28-29-30 JUIN 2022	ENTREPRISE/OPCO : 1680€ INDIVIDUEL : 1260€	MÉDIATEUR FAMILIAL INTERCULTUREL CCF, SOCIO-ETHNOLOGUE, INTERVENANT INTERCULTUREL, PSYCHOLOGUE, ASS. DE SERVICE SOCIAL

OBJECTIFS

- Discerner les notions d'identité culturelle et d'acculturation.
- Repérer les incidences de la situation de transplantation sur les attitudes et modes de communication.
- Concevoir, à partir d'expériences concrètes, des pratiques plus adaptées aux familles et au travail institutionnel.

PUBLIC

Toute personne dont les activités, les centres d'intérêts personnels et/ou professionnels sont en lien avec les populations migrantes.
Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Alternance d'intervenants spécialistes (Maghreb, Afrique Subsaharienne, Asie, roms), de professionnels engagés dans le travail avec les populations migrantes et de formateurs chargés de favoriser les échanges et l'élaboration autour des pratiques, de relier les connaissances et l'expérience du terrain.
- Étude de documents.
- Travail en sous-groupes et en groupe plénier.

CONTENU

Apports théoriques d'intervenants spécialistes à propos des régions : Maghreb, Afrique Subsaharienne, Asie et roms

- Histoire des migrations, logiques et évolutions.
- L'identité culturelle : qu'est-ce qu'une culture ?
- Influence des différentes religions (animisme, monothéisme, Islam).
- Les représentations : la place et le rôle de chacun dans les différentes sociétés
- Les structures familiales ; les effets de la transplantation, le processus d'acculturation.

Le professionnel et la famille immigrée, retour aux pratiques

- Apprendre à observer, à intervenir auprès d'un système familial : la communication interculturelle.
- Les malentendus liés à l'interprétation des dires et des conduites.
- L'argent et la gestion financière dans les familles migrantes.
- L'appartenance à des cadres juridiques différents (lois, code de la famille, conventions internationales...).

VOTRE CONTACT :
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?

INTER

INTRA



PARENTALITÉ D'HIER, D'AILLEURS ET D'AUJOURD'HUI

RÉFÉRENCE

Z-P10

DURÉE

2X3 JOURS
42 HEURES

DATE(S)

16-17-18 NOVEMBRE
+ 05-06-07 DÉCEMBRE 2022

COÛT

ENTREPRISE/OPCO : 1260 €
INDIVIDUEL : 945 €

INTERVENANT(S)

MÉDIATEUR FAMILIAL INTERCULTUREL
SOCIOLOGUE, ETHNOLOGUE
PSYCHOLOGUE, ASS. DE SERVICE SOCIAL

OBJECTIFS

- Acquérir les notions fondamentales de la sociologie et de l'anthropologie de la parenté.
- Appréhender la diversité des références culturelles par rapport à la notion de parentalité.
- Cerner les influences du sociétal, de l'économique et du politique sur la notion de parentalité.

PUBLIC

Professionnel qui travaille en lien avec les familles.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Réflexions et débats.

CONTENU

Notions fondamentales de l'étude de la parenté

- La famille : le biologique et le social.
- Le groupe domestique et le groupe primaire.
- La famille élargie et la famille restreinte.
- La filiation et le lignage.
- L'alliance.
- Les universaux que sont l'interdit de l'inceste, la différence des sexes et des générations.

La parentalité d'hier : filiation, parentalité et statut de l'enfant

- La famille en France de la période médiévale à nos jours : le contexte (famille « souche », famille paternaliste ; les fonctions parentales ; le statut de l'enfant ; regard sur les fonctions parentales ; regard sur la politique familiale).

La parentalité d'ailleurs : filiation, parentalité et place de l'enfant

- Le modèle maghrébin.
- Le modèle d'Afrique sub-saharienne.

La parentalité d'aujourd'hui

- La famille conjugale et les nouveaux modèles familiaux : conjugalité et parentalité ; pluriparentalité, hétéroparentalité, homoparentalité ; caractéristiques structurelles et fonctions parentales, poids du contexte socioéconomique, autorité parentale et convention internationale des droits de l'enfant.

Ressemblances et différences

- La parentalité, une question transversale : éducative, éthique, anthropologique, psychique, économique, juridique et politique.
- Les enjeux d'une modélisation.

VOTRE CONTACT :
Zahra REFFAS - Assistante de formation

01 44 93 43 58

zreffas@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?

INTER

INTRA





ACCOMPAGNEMENT
DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

LES RÉFORMES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

LOI DE 2007 - ACTUALISATION

RÉFÉRENCE	DURÉE	DATE(S)	COÛT	INTERVENANT(S)
Z-A37	2 JOURS 14 HEURES	19-20 AVRIL 2022	ENTREPRISE/OPCO : 420 € INDIVIDUEL : 315 €	JURISTE

OBJECTIFS

- Connaître la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance et du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant.
- Cerner les différents mécanismes de l'autorité parentale.
- Comprendre son environnement juridique.
- Savoir se repérer dans l'organisation de la protection de l'enfance.

PUBLIC

Professionnel en lien ou travaillant dans la protection de l'enfant.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Échanges d'expériences.
- Analyse de situations concrètes.
- Quiz juridique.

CONTENU

- L'autorité parentale et ses conséquences.
- Les droits de l'enfant.
- La réforme de la protection de l'enfance : loi du 5 mars 2007.
- La loi du 14 mars 2016 : quels apports ?
- Les obligations de signalement.
- De l'enfant maltraité... au mineur en danger.
- La réorganisation des procédures de signalement.
- Questions ouvertes autour des différentes problématiques.

VOTRE CONTACT :
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?

INTER

INTRA



SECRET PROFESSIONNEL ET PARTAGE DE L'INFORMATION

RÉFÉRENCE

Z-A38

DURÉE

2 JOURS
14 HEURES

DATE(S)

22-23 MARS 2022

COÛT

ENTREPRISE/OPCO : 420€
INDIVIDUEL : 315€

INTERVENANT(S)

JURISTE

Avec la judiciarisation de notre société, le professionnel du secteur médico-social s'est vu confier de plus en plus de responsabilités et d'obligations. Comment s'y retrouver face à ce véritable arsenal et plus particulièrement sur la question du secret ? Quelles informations sont confidentielles ? Lesquelles peuvent, voire, doivent être partagées, et jusqu'à quel échelon (dans le service, entre deux institutions,...) ? L'outil juridique et une meilleure connaissance de l'esprit des lois contribuent à trouver un allié pour une meilleure pratique en ce domaine.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances sur la notion de secret professionnel.
- Connaître le cadre juridique du partage de l'information.
- Distinguer les différents mécanismes de responsabilité (disciplinaire, civile, pénale).

PUBLIC

Professionnel du secteur médico-social.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Quiz juridique.
- Échanges à partir du vécu des participants.
- Analyse de situations concrètes et interactives.

CONTENU

Du secret professionnel au partage de l'information

- La distinction droit de réserve / obligation de discrétion.
- Le secret professionnel, les personnes concernées, ce qu'il couvre...
- La sanction de son non respect. La levée du secret.
- L'obligation de signalement (réforme de la protection de l'enfance du 5 mars 2007) : signalement administratif, signalement judiciaire.

Les différents mécanismes de responsabilité du professionnel

Après avoir cerné le domaine du secret professionnel et celui du partage de l'information, comment évaluer les implications de situations complexes sur la posture du professionnel, de l'Institution (qu'elle soit rattachée à l'administration ou non) et des tiers.

- Du point de vue de la responsabilité de chacun :
 - * Responsabilité civile, responsabilité pénale, responsabilité disciplinaire.
 - * La responsabilité de l'administration : distinction entre faute personnelle et faute de service, le cumul de responsabilité et l'action récursoire.
- Du point de vue des outils à mettre en place :
 - * Quel protocole mettre en place (et comment le construire) pour harmoniser les pratiques ?

VOTRE CONTACT :
Zahra REFFAS - Assistante de formation
01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?

INTER

INTRA



+ DE 46 ANS D'EXPERTISE
DANS LE SECTEUR SOCIAL ET ÉDUCATIF
ET DE BEAUX RÉSULTATS !

LES
+



Taux de réussite

DEAF

Diplôme d'état
d'assistant familial

Ile-de-France

12 candidats admis

Bourgogne Franche-Comté

8 candidats admis

2020



Taux de réussite

DEMF

Diplôme d'état
de médiateur familial

16 candidats admis sur 17



DES CONTENUS DE FORMATION
EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES
LIÉES AUX TRANSFORMATIONS DE
L'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

UNE ASSURANCE DE
QUALITÉ AVEC LA
QUALIFICATION OPQF



ANALYSE SYSTÉMIQUE - FORMATION LONGUE

1^{ÈRE} ANNÉE : PENSER ET S'IMPRÉGNER

RÉFÉRENCE

ML-L01-1A

DURÉE

5 X 2 JOURS
70 HEURES

DATE(S)

31 MARS-01 AVRIL + 12-13 MAI + 09-10 JUIN
+ 15-16 SEPTEMBRE + 13-14 OCTOBRE 2022

COÛT

ENTREPRISE/OPCO : 1 600 €
INDIVIDUEL : 1 200 €

La systémie est une façon différente de penser le monde, d'analyser les contextes, de décoder les situations. Elle s'appuie sur des fondamentaux en rupture avec nos habitudes. Si elle est concrète et pragmatique (elle convient parfaitement à l'intervention médico-sociale-éducative), sa mise en œuvre demande entraînement et rigueur.

Première année : Penser et s'imprégner (au préalable, un entretien téléphonique d'information devra être réalisé avec le formateur référent).

Deuxième année : Approfondir et expérimenter.

Pour aller plus loin : S'exercer, se perfectionner à l'intervention systémique : troisième année (optionnelle).

Afin de mieux intégrer les apports de la systémie à leur environnement de travail, un accompagnement personnel peut être mis en place par le référent de la formation (tarif : 25 €/h).

PUBLIC

Assistant social, éducateur, psychologue, délégué aux tutelles, TISF, puéricultrice, personnel des secteurs administratifs, des secteurs psychiatriques et des équipes de soins, personnel d'enseignement et d'équipe éducative.

OBJECTIFS COMMUNS AUX DEUX ANNÉES

- Passer d'une vision linéaire à une pensée circulaire.
- Appréhender la complexité d'une personne, d'une famille, d'une équipe ou d'une institution dans son contexte.
- Observer un système humain et ses interactions.
- Repérer les stratégies pour faciliter le changement.

MÉTHODE COMMUNE AUX DEUX ANNÉES

- Apports théoriques.
- Mises en situation (groupales, individuelles ou en binôme).
- Études de situations professionnelles.

CONTENU

Les fondamentaux de l'approche systémique et le cadre d'intervention (4 jours)

- L'histoire.
- Les acteurs.
- La causalité.
- La théorie des systèmes.
- La théorie de la communication.
- Le constructivisme.
- Le positionnement spécifique.

Les stratégies d'intervention (5 jours)

- La notion de problème.
- La notion d'objectif.
- Les tentatives de solution.
- La vision du monde.

L'intervention systémique dans une institution (1 jour)

- Témoignage d'un acteur social travaillant avec le modèle systémique dans son institution, auprès des familles.

VOTRE CONTACT :

Marie-Laure COMPMPER - Responsable de secteur

01 44 93 44 74

mlcompmp@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?



ANALYSE SYSTÉMIQUE - FORMATION LONGUE

ML-L01-2A

5 X 2 JOURS
70 HEURES

07-08 MARS + 11-12 AVRIL + 13-14 JUIN
+ 19-20 SEPTEMBRE + 10-11 OCTOBRE 2022

ENTREPRISE/OPCO : 1 600 €
INDIVIDUEL : 1 200€

PRÉREQUIS POUR UNE INSCRIPTION DIRECTE EN 2^{ÈME} ANNÉE

Toute personne souhaitant s'inscrire directement à la 2^{ème} année devra être en mesure de justifier un parcours de formation suffisant ou avoir suivi la formation : "**Regards systémiques : les fondements et les applications de l'approche systémique**" (voir page 36).

Un entretien téléphonique préalable avec le formateur référent permettra d'attester sa capacité à intégrer la 2^{ème} année.

CONTENU

L'entretien systémique stratégique (2 X 2 jours)

- Mettre en œuvre le concept du « constructivisme » au niveau de la relation.
- Pouvoir articuler la logique systémique : les corrélations entre les notions de « problème », d'« objectif », de « vision du monde »...
- S'exercer au questionnement stratégique.

Les outils de représentation des systèmes (2 jours)

- Présentation des différents outils de représentation des systèmes : génogramme, carte familiale, sociogénogramme...
- S'entraîner à représenter des systèmes.
- Confronter ses propres perceptions des représentations avec d'autres.
- Les différentes utilités des représentations des systèmes : la mise à distance, la mise en perspective, la transmission...
- Les stratégies de présentation et les points d'attention face aux personnes qui travaillent sur la représentation de leur système.

L'entretien pluriel, couple, famille, institution (2 jours)

- L'intervention face à un couple en crise.
- La technique du questionnement circulaire.
- Dans un entretien familial, donner une place à tous, préciser les objectifs de chacun.
- Travailler en un même temps avec autant de versions du problème que de personnes concernées.
- Le constructivisme face à plusieurs visions du monde dans un même entretien.
- La préparation de la stratégie dans le cadre d'une co-animation.

Les métaphores (2 jours)

- Connaître son propre langage métaphorique.
- S'exercer à produire des métaphores.
- Explorer la métaphore de l'autre.

VOTRE CONTACT :

Marie-Laure COMPPER - Responsable de secteur

01 44 93 44 74

mlcomppeer@epe-idf.com



3^{ÈME} ANNÉE (OPTIONNELLE) : S'EXERCER, SE PERFECTIONNER À L'INTERVENTION SYSTÉMIQUE

RÉFÉRENCE

ML-L01-3A

DURÉE

6 JOURS
42 HEURES

DATE(S)

22 AVRIL + 20 MAI + 01 JUILLET + 30 SEPTEMBRE
+ 10 NOVEMBRE + 09 DÉCEMBRE 2022

COÛT

ENTREPRISE/OPCO : 900 €
INDIVIDUEL : 560 €

Être en mesure de justifier d'un parcours de formation suffisant en systémique. Un entretien téléphonique préalable avec le formateur référent permettra d'attester sa capacité à intégrer la 3^{ème} année.

- S'exercer à l'intervention systémique.
- Être plus à l'aise avec la stratégie.
- Mieux décoder les situations.
- Analyser sa pratique de terrain.

- 1/2 journée de théorie : rappel et apports théoriques.
- 1/2 journée de pratiques : analyse de pratique, mises en situation, jeux, exercices.

- Classer et hiérarchiser les informations d'une situation.
- Définir et adapter une stratégie d'aide.
- Impulser du changement.
- Interroger la vision du monde.
- Travailler avec les éléments de contrainte (judiciaires, scolaires, familiaux).
- Affiner son propre style.

VOTRE CONTACT :

Marie-Laure COMPER - Responsable de secteur

01 44 93 44 74



Retrouvez toutes nos formations sur notre site internet

<https://formations.epe-idf.com/>



DIPLÔME D'ÉTAT DE MÉDIATEUR FAMILIAL

FORMATION ÉLIGIBLE AU CPF CODE : 129643 - CODE DIPLÔME : 31956 - CODE RNCP : 2028 - CODE ROME : K1101

RÉFÉRENCE

C-L02

DURÉE

14 X 5 JOURS

595 H DONT 105 H DE FORMATION PRATIQUE

DATE(S)

AU 12 SEPTEMBRE 2022

AU 29 SEPTEMBRE 2023

COÛT

7 200 €

Conforme à l'arrêté relatif au Diplôme d'État de Médiateur Familial du 19 mars 2012 ; organisme de formation agréé par la Région Île-de-France suite à la parution du décret n°2017-537 du 13 avril 2017.

Le(la) médiateur(trice) familial(e) accompagne un processus de construction ou de reconstruction du lien familial basé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation. Il est un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision. Le(la) médiateur(trice) familial(e) favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, la communication et la gestion des conflits dans le domaine familial entendues dans sa diversité et dans son évolution. Le champ d'action du médiateur familial concerne les situations de conflits et de rupture dans le cadre des relations entre les parents, de l'organisation de la vie des enfants, les liens transgénérationnels et de la fratrie. La médiation familiale est mobilisée pour les situations telles que les divorces, les séparations, les décès, les situations de conflits et les ruptures de communication au sein de la famille, les situations familiales à dimension internationale dans le champ de la protection de l'enfance, les questions successorales et patrimoniales.

► Dépôt de dossier à partir de janvier 2022

PUBLIC ET PRÉREQUIS

La formation est ouverte aux personnes remplissant l'une des conditions suivantes :

- Un diplôme de niveau 5 (anciennement niveau III) du code de l'action sociale et de la famille ou de la santé publique.
- Un diplôme national de niveau 5 (anciennement niveau III) et 3 années d'expérience professionnelle.
- Un diplôme de niveau 6 (anciennement niveau II) dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques.

Le dossier d'inscription comprend :

- Un CV et une lettre de motivation.
- 2 photos d'identité.
- Les photocopies des diplômes et un entretien après réception du dossier.

Une commission de sélection statue sur les candidatures.

Entretien de sélection.

DÉMARCHE

- Le participant est co-constructeur de sa formation et le formateur veille à ce que le groupe s'engage dans un échange favorisant la mutualisation des ressources des participants.
- Il est accompagné par une évaluation formative permanente.
- Les matières contributives (sociologie, droit, psychologie) sont articulées autour des thématiques et situations abordées dans le travail réel de médiateur familial. Il nous apparaît en effet indispensable de permettre aux futurs médiateurs d'intégrer leurs connaissances (ou de solliciter des renforcements) en les confrontant à des situations qui, pour simulées qu'elles soient, n'en constituent pas moins une expérimentation. Ces mises en situation permettent de travailler, d'approcher au plus près le positionnement du médiateur familial.

CONTENU

Processus de médiation et entraînement (315 heures)

Matières contributives (161 heures)

Méthodologie de mémoire (14 heures)

Les épreuves du diplôme d'État se déroulent en centre de formation puis devant un jury organisé par la DRJSCS.

Les débouchés après l'obtention du diplôme :

Associations à caractère social ou familial, associations de médiation familiale, services publics ou parapublics ou en libéral.

VOTRE CONTACT :
Corinne THORAVAL - Assistante de formation

01 44 93 44 79

cthoraval@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?



TITRE PROFESSIONNEL (PAGE 1/2)

DE MÉDIATEUR(TRICE) SOCIAL(E) ACCÈS DROITS ET SERVICES (MSADS)

FORMATION ÉLIGIBLE AU CPF - CODE CPF : 240377 - CODE DIPLÔME : 31956 - CODE RNCP : 28288 - Rome de rattachement : K1204
Médiation sociale et facilitation de la vie en société - Date de l'arrêté : 03/01/2017 - Date de parution au JO de l'arrêté : 17/01/2017

C-L03

10 X 5 JOURS
350 H DONT 35 H DE STAGE PAR BLOC DE COMPÉTENCE
SOIT 105 HEURES

DU 21 MARS 2022
AU 20 JANVIER 2023

4 200 €

TP : Titre Professionnel du Ministère chargé de l'emploi (TP-00486m04) accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP). Chaque certificat valide un ensemble de compétences nécessaires à la réalisation de chacune des activités du noyau dur de l'emploi. A l'issue de la formation, la réussite aux épreuves permet l'obtention du Titre Professionnel de niveau IV de médiateur(trice) social(e) accès droits et services.

► Examen du dossier de candidature avec CV et lettre de motivation - Casier judiciaire

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Demandeur d'emploi, salarié en activité, personne en reconversion professionnelle.
- Niveau classe première, terminale requis.
- Ou CAP/BEP/Titre professionnel de niveau V.
- En français : savoir décrire une situation et des faits, exprimer une opinion argumentée.

Le(a) médiateur(trice) social(e) accès droits et services contribue à renforcer le lien social et à lutter contre les exclusions par son activité de médiation destinée à tout public. Ce(tte) professionnel(le) est un(e) salarié(e) qui se positionne sur le territoire comme un tiers impartial et indépendant.

Il/Elle a pour mission de créer ou rétablir du lien social et de régler des conflits de la vie quotidienne opposant des personnes entre elles, des groupes antagonistes ou des personnes et des institutions sur un territoire d'intervention défini.

Le titre professionnel est composé de 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Calendrier des CCP :

Bloc de compétences 1

Du 21 au 25 mars 2022
Du 11 au 15 avril 2022
Du 09 au 13 mai 2022
Du 30 mai au 03 juin 2022

Bloc de compétences 2

Du 27 juin au 01 juillet 2022
Du 19 au 23 septembre 2022
Du 17 au 21 octobre 2022
Du 21 au 25 novembre 2022
Du 05 au 09 décembre 2022

Bloc de compétences 3

Du 16 au 20 janvier 2023

VOTRE CONTACT :
Corinne THORAVAL - Assistante de formation
01 44 93 44 79
cthoralval@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?



TITRE PROFESSIONNEL (PAGE 2/2)

DE MÉDIATEUR(TRICE) SOCIAL(E) ACCÈS DROITS ET SERVICES (MSADS)

BLOC DE COMPÉTENCES N°1

DU 21 MARS AU 03 JUIN 2022

140 HEURES (+ 35 HEURES DE STAGE) - 1680 €

CONTRIBUER À UNE VEILLE SOCIALE ET PARTICIPER AUX RÉSEAUX PROFESSIONNELS D'UN TERRITOIRE

- Analyser les caractéristiques d'un territoire d'activité.
- Identifier les acteurs en lien avec son activité et s'insérer dans des réseaux existants.
- Contribuer à la veille sociale sur un territoire d'activité.

BLOC DE COMPÉTENCES N°2

DU 27 JUIN AU 09 DÉCEMBRE 2022

175 HEURES (+ 35 HEURES DE STAGE) - 2100€

ASSURER UN SERVICE DE MÉDIATION SOCIALE

- Accueillir les personnes et présenter le cadre de la médiation sociale.
- Identifier avec la personne les différentes composantes d'une situation.
- Faciliter l'accès aux droits et aux services dématérialisés.
- Rétablir la relation entre une personne et une structure par un processus de médiation sociale.
- Contribuer à la résolution de situations conflictuelles par un processus de médiation sociale.
- Accompagner la personne dans la mise en œuvre de ses démarches.
- Rendre compte de son activité.
- Analyser sa pratique de médiateur(trice) social(e) accès droits et services.

BLOC DE COMPÉTENCES N°3

DU 16 AU 20 JANVIER 2023

DATES SUR MESURE DURANT L'AMPLITUDE DE DATES DES 2 BLOCS (+ 35 HEURES DE STAGE) - 420€

FACILITER ET ORGANISER DES ACTIVITÉS SUPPORTS À LA MÉDIATION SOCIALE

- Contribuer à l'élaboration et à la construction d'une activité support à la médiation sociale.
- Identifier avec la personne les différentes composantes d'une situation.
- Contribuer à la mise en œuvre d'une activité support à la médiation sociale.
- Participer à l'évaluation d'une activité support à la médiation sociale.

VOTRE CONTACT :

Corinne THORAVAL - Assistante de formation

01 44 93 44 79

cthoraval@epe-idf.com



ACCOMPAGNEMENT POUR LA VAE MÉDIATEUR FAMILIAL OU ASSISTANT FAMILIAL

RÉFÉRENCE

C-L04
C-L05

DURÉE

24 HEURES

DATE(S)

À DÉFINIR

COÛT

1 800 €

L'accompagnement donne lieu à une prise en charge financière par les fonds formation ou par un financement de la démarche VAE à titre individuel.

MÉTHODE

Pour obtenir un diplôme par la voie de la VAE, il faut constituer un dossier décrivant dans le détail son expérience et bien souvent déduire les savoirs et attitudes liés à partir de celle-ci.

Si ce travail d'explicitation est long et parfois fastidieux, il constitue néanmoins une formation à part entière car il construit ou développe un savoir-analyser à partir des situations de travail.

Cet accompagnement est effectué par des experts-métier et des professionnels de l'accompagnement formatif.

L'accompagnement peut s'envisager individuellement ou collectivement.

C-L04 VAE MÉDIATEUR FAMILIAL

Besoin d'un devis ?

C-L05 VAE ASSISTANT FAMILIAL

Besoin d'un devis ?

Retrouvez toutes nos formations sur notre site internet
<https://formations.epe-idf.com/>

VOTRE CONTACT :
Corinne THORAVAL - Assistante de formation
01 44 93 44 79
cthoraval@epe-idf.com



FORMATION OBLIGATOIRE DES ASSISTANTS FAMILIAUX (PAGE 1/2)

RÉFÉRENCE

C-L06

DURÉE

20 X 2 JOURS
240 HEURES

DATE(S)

DE MARS 2022 À DÉCEMBRE 2023

COÛT

4 400 €

La loi n°2005-706 du 27 juin 2005 et son décret d'application n°2005-1772 du 30 décembre 2005 rendent obligatoire la formation des assistants familiaux pour une durée de 240 heures dans les trois ans suivant le premier contrat de travail. L'arrêté du 14 mars 2006 précise les modalités d'accès au Diplôme d'État d'Assistant Familial, ainsi que la circulaire d'application DGAS/SD.4D/SD.2B n°2006-303 du 5 juillet 2006. Notre organisme est agréé par la Région Île-de-France et la Région Bourgogne-Franche-Comté suite à la parution du décret n°2017-537 du 13 avril 2017.

L'assistant(e) familial(e) est un travailleur social qui exerce une profession d'accueil permanent à son domicile et dans sa famille de mineurs ou de jeunes majeurs de 18 à 21 ans. L'accueil peut être organisé au titre de la protection de l'enfance ou d'une prise en charge médico-sociale ou thérapeutique. Le rôle de l'assistant(e) familial(e) est d'assurer permanence relationnelle, attention, soins et responsabilité éducative au quotidien de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune majeur selon ses besoins, de favoriser l'intégration de l'enfant, de l'adolescent, ou du jeune majeur dans la famille d'accueil en fonction de son âge et de ses besoins, de veiller à ce qu'il y trouve sa place, et, avec les autres membres de l'équipe technique pluridisciplinaire du service d'accueil familial permanent, d'aider l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur à grandir, à trouver ou retrouver un équilibre et à aller vers l'autonomie, d'accompagner l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur dans ses relations avec sa propre famille.

Prérequis

La formation est accessible aux personnes ayant effectué le stage préparatoire à l'accueil d'enfant d'une durée de 60 heures, organisé par l'employeur, dans les deux mois qui précèdent l'accueil du premier enfant confié à un assistant familial au titre du premier contrat de travail suivant son agrément.

Les personnes ayant déjà bénéficié d'un contrat de travail en qualité d'assistant maternel permanent avant la publication de la loi du 27 juin 2005 ne sont pas tenues d'effectuer ce stage préparatoire, mais un référent professionnel doit être désigné avant le début du parcours individualisé de formation.

Les assistants familiaux titulaires d'un diplôme d'auxiliaire de puériculture, d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur spécialisé ou de puéricultrice sont dispensés de suivre la formation.

Il n'y a pas d'épreuves de sélection ou d'admission. Cependant les candidats doivent constituer un dossier d'inscription composé de :

- Une lettre de motivation.
- Les pièces attestant l'agrément.
- L'attestation de suivi du stage préparatoire de 60 heures.
- Les photocopies de contrat de travail.

VOTRE CONTACT :
Corinne THORAVAL - Assistante de formation
01 44 93 44 79
cthoral@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?



FORMATION OBLIGATOIRE DES ASSISTANTS FAMILIAUX (PAGE 2/2)

RÉFÉRENCE

C-L06

DURÉE

20 X 2 JOURS
240 HEURES

DATE(S)

DE MARS 2022 À DÉCEMBRE 2023

COÛT

4 400 €

MÉTHODE

La formation doit contribuer à l'amélioration des connaissances des assistants familiaux agréés pour l'accueil de mineurs ou jeunes majeurs à titre permanent.

CONTENU

- DC1 : accueil et intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil (140 heures).
- DC2 : accompagnement éducatif de l'enfant (60 heures).
- DC3 : communication professionnelle (40 heures).

Deux entretiens réunissant le centre de formation, l'employeur et le candidat sont organisés en milieu et fin de formation. Une attestation de formation délivrée par l'établissement de formation est remise à l'assistant familial et à son employeur. Chaque domaine de compétence validé par la formation est certifié par une épreuve organisée par le représentant de l'État dans la région.

- Certification DC1 : une épreuve d'entretien sur dossier.
- Certification DC2 : une épreuve écrite d'étude de cas.
- Certification DC3 : une épreuve orale de communication.

Un livret de formation, dont le modèle est fixé par le ministre chargé des affaires sociales et par le ministre chargé de la famille, est établi par l'établissement de formation pour chaque personne entrant en formation. Ce livret atteste le parcours de formation suivi. Les notes obtenues aux épreuves de certification sont portées au livret de formation du candidat.

Les débouchés après l'obtention du diplôme :

L'employeur d'un assistant(e) familial(e) peut-être aussi bien : une personne morale de droit public (le conseil départemental dans le cadre du service Aide Sociale à l'Enfance), une personne morale de droit privé (services de placements familiaux gérés par des établissements associatifs) ou une personne morale de droit privé (services de placements familiaux gérés par des établissements associatifs autorisés par les départements et habilités par la justice, services d'accueil familial spécialisé, services d'accueil familial thérapeutique).

VOTRE CONTACT :
Corinne THORAVAL - Assistante de formation
01 44 93 44 79
cthoraval@epe-idf.com



ÉDUCATION A LA VIE (PAGE 1/2)

RÉFÉRENCE

C-L08

DURÉE

20 JOURS
140 HEURES

DATE(S)

DU 12 SEPTEMBRE AU 16 DÉCEMBRE 2022

COÛT

2 350 €

Formation conforme à l'arrêté du 03 décembre 2010 relatif à la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial. Formation conforme au décret n° 2018-169 du 07 mars 2018 relatif aux conditions de fonctionnement des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial.

OBJECTIFS

- Comprendre l'évolution des modèles conjugaux et l'évolution des familles.
- Être sensibilisé(e) aux droits en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle.
- Être sensibilisé(e) à la santé sexuelle et à la sexualité, tenant notamment à la contraception, l'interruption volontaire de grossesse et à la prévention des infections sexuellement transmissibles.
- Développer des compétences en matière d'accueil et d'information auprès de jeunes, de sujets seuls, de couples, de familles.
- Prendre en compte la dimension relationnelle de l'accueil.
- Renforcer ses capacités d'écoute.
- Savoir informer et favoriser la parole.
- Contribuer au renforcement de l'estime de soi et au respect de la personne accueillie dans la vie affective, relationnelle et sexuelle.
- Participer à une éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle dans une approche globale, neutre et bienveillante.

PUBLIC

Professionnel et bénévole de l'action sociale, éducative ou sanitaire. Agent d'accueil des Centres de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) et des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial.

Sélection sur dossier (CV et lettre de motivation) et entretien téléphonique.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Acquisition de techniques : sensibilisation à la fonction d'écoute, aux techniques et aux stratégies de communication, au travail en réseaux.
- Acquisition d'une posture professionnelle (attitudes, comportements..).

VOTRE CONTACT :
Corinne THORAVAL - Assistante de formation
01 44 93 44 79
cthoraval@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?



CONTENU

Le sujet en relation

- Développement psycho-affectif du sujet : de l'enfance à l'âge adulte.
- Corps et sexualité : anatomie, contraception, IVG, IST, SIDA.
- Les discriminations liées au sexe.
- L'intimité des sujets vulnérables.

Le couple et la famille

- Cycles de la vie familiale.
- Désir d'enfant et désir de grossesse, fécondité, infécondité.
- Du couple à la famille.
- Évolution des structures familiales.
- Aspects juridiques.

La communication

- Participation à la promotion de la santé sexuelle par l'information, l'éducation, la communication.
- L'accueil.
- Attitudes et comportement d'écoute.
- Violences dans la sphère publique, privée : la gestion d'un conflit à l'accueil.
- Animation de groupe : principes de base.
- Le travail en réseaux ; organisation administrative et politiques sociales et de la santé territorialisées.



Centre de formation EPE-IDF
agréé par le Ministère des
Solidarités et de la Santé par
l'intermédiaire de la Fédération
Nationale des Écoles des
Parents et des Éducateurs –
FNEPE

A l'issue de la formation, l'établissement de formation évalue les compétences acquises. Sur la base de cette évaluation, le centre de formation délivre une attestation de formation à l'accueil informatif pour une éducation à la vie. L'attestation de formation à « l'éducation à la vie » permet de candidater à l'entrée en formation préparant à la qualification de :

CONSEILLER(E) CONJUGAL(E) ET FAMILIAL(E).

VOTRE CONTACT :
Corinne THORAVAL - Assistante de formation

01 44 93 44 79

cthoralval@epe-idf.com



CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL (PAGE 1/2)

(FORMATION RÉGLEMENTAIRE 400H)

RÉFÉRENCE

C-L09

DURÉE

11 X 5 JOURS
400 HEURES

DATE(S)

DU 19 SEPTEMBRE 2022
AU 17 NOVEMBRE 2023

COÛT

6 100 €

+ 2 JOURS DE FORMATION (AU MINIMUM 80 H DE STAGE PRATIQUE)

Formation conforme à l'arrêté du 03 décembre 2010 relatif à la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial.

Formation conforme au décret n° 2018-169 du 07 mars 2018 relatif aux conditions de fonctionnement des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial.

La fonction de conseiller conjugal et familial (CCF) s'exerce spécifiquement dans le champ de la sexualité dans ses dimensions affectives, relationnelles et sociales. Son intervention est destinée à une personne (quel que soit l'âge), un couple, une famille ou un groupe, avec comme finalité, l'éducation à la sexualité ainsi que l'aide aux personnes en situation de conflit ou victimes de violences intrafamiliales, sexistes, sexuelles. L'action du/de la CCF s'inscrit aussi en prévention dans le cadre de la promotion de la santé. Elle s'exerce plus particulièrement dans le domaine de la vie affective et sexuelle (aide au respect de soi, de l'autre, dans un lien amoureux, aide au choix contraceptif, préparation à la parentalité etc.) La/le CCF intervient à la demande des personnes (individu, couple, familles), des professionnels ou des institutions. En fonction de la nature de la demande, elle/il engage une intervention individuelle et/ou collective. Elle/Il peut mettre aussi en œuvre une fonction d'orientation. Dans le cadre de ses consultations, la/le CCF conduit des entretiens. Dans ce cadre, elle/il exerce une fonction d'aide basée sur l'écoute et le counseling. En complément aux conduites d'entretien, le/la CCF déploie différentes actions collectives favorisant l'information, les échanges et l'éducation à la vie sexuelle et relationnelle.

OBJECTIFS

- Acquérir une compétence professionnelle par des apports théoriques pluridisciplinaires, psychologiques, sociologiques, médicaux, juridiques et psychanalytiques.
- Acquérir une compétence professionnelle permettant d'exercer des fonctions de conseiller(e) conjugal(e) et familial(e).
- Aborder la méthodologie de l'entretien individuel.
- Aborder la méthodologie de l'entretien pré-IVG et d'informations sur la contraception.
- Aborder la méthodologie de l'entretien en couple.
- Aborder la méthodologie de l'entretien en famille.
- Conduire une animation de groupe de jeunes ou de public en difficulté sur les questions de sexualité.
- Conduire une animation de groupe sur la vie de couple et la parentalité.
- Approfondir ses connaissances dans les champs du couple, de la famille, de la sexualité et de la santé.
- Développer ses capacités d'écoute, d'analyse et de prise de distance.
- Apprendre à repérer ses émotions.
- Savoir travailler en équipe et en partenariat inter-institutionnel.

PUBLIC

La formation au conseil conjugal et familial est accessible aux personnes justifiant d'un diplôme enregistré au moins au niveau III du répertoire national des certifications professionnelles dans les domaines suivants : médical, paramédical, social, éducatif, psychologique, juridique, d'animation, ainsi qu'aux personnes ayant obtenu l'attestation de formation « éducation à la vie » et justifiant de 200 heures d'activités d'accueil, d'informations relatives à la vie sexuelle, relationnelle et familiale.

Sélection : sur dossier (CV et lettre de motivation) et deux entretiens (entretien avec un psychologue et un entretien de motivation à l'entrée en formation avec un responsable de l'organisme de formation. Possibilité pour les candidats extérieurs à l'Île-de-France de passer les entretiens par Skype).

VOTRE CONTACT :
Corinne THORAVAL - Assistante de formation
01 44 93 44 79
cthoral@epe-idf.com



Besoin d'un
devis ?



CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL (PAGE 2/2)

(FORMATION RÉGLEMENTAIRE 400H)

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- La méthodologie d'entretien par l'analyse des mises en situation.

CONTENU

- Approche pluridisciplinaire (biologie, physiologie, sociologie, sexologie, psychologie-anthropologie) des notions et des concepts liés au couple, à la sexualité ; à la relation amoureuse et affective, à la grossesse, à la famille, la parentalité.
- Le développement psycho-affectif de la naissance à l'adolescence, les différentes périodes de la vie.
- L'anatomie et la physiologie des appareils génitaux ; les aspects médicaux de la contraception, de l'IVG, la santé reproductive ; les procréations médicalement assistées ; les IST (Infections Sexuellement Transmissibles) et le VIH-Sida, transmission et dépistage.
- Les genres et les sexualités ; l'intimité des personnes vulnérables ; l'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes.
- Le couple et la famille : les évolutions du couple et de la famille, le désir d'enfant, la grossesse, la vie du couple, la séparation, les violences conjugales.
- Expérimentation de la conduite d'entretiens et ses différentes typologies, ses modalités, méthodes et techniques.
- La conception et la conduite d'animations collectives ; la conduite de projet.
- Techniques et méthodes de la coopération-coordination, de la mise en réseau.
- Les différents niveaux de décision et d'administration publique ; les grands acteurs des politiques sociales, familiales et de santé.



Centre de formation EPE-IDF agréé par le Ministère des Solidarités et de la Santé par l'intermédiaire de la Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs – FNEPE

Le contrôle des compétences acquises et l'évaluation de l'aptitude au conseil conjugal et familial sont réalisés par l'établissement de formation. L'établissement de formation (FNEPE) délivre une attestation de qualification au conseil conjugal aux candidats qui satisfont à l'évaluation globale.

Les débouchés possibles avec la qualification au conseil conjugal et familial :

Les centres hospitaliers, les conseils départementaux (Protection maternelle et infantile-PMI), les centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), dans les centres d'interruption volontaire de grossesse (CIVG) en établissements de santé, les espaces vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS), les cabinets libéraux.

VOTRE CONTACT :
Corinne THORAVAL - Assistante de formation
01 44 93 44 79
cthoralval@epe-idf.com



LA FRATRIE, UNE RESSOURCE POUR BIEN GRANDIR

RÉFÉRENCE

ML-DM01

DURÉE

1 À 2 JOURS

INTRA

PROPOSITION D'OBJECTIFS

- S'appuyer sur les relations intra-fraternelles pour favoriser le développement de l'enfant.
- Accueillir et accompagner des fratries dans le cadre du placement.
- Connaître l'importance de ces relations dans la construction de l'identité.

PUBLIC

Toute personne en charge de l'accompagnement d'enfants et d'adolescents en fratrie.

MÉTHODE

- Études de cas en groupe.
- Utilisation d'un outil d'observation de la fratrie.
- Présentation et discussion collective à partir des principaux travaux sur la fratrie.

PROPOSITION DE CONTENU

- La fonction du lien fraternel.
- Les étapes clés de la procédure d'admission.
- Les outils d'évaluation.
- Le travail avec les parents.



Partenariat avec :



DÉPARTEMENT FORMATION

VOTRE CONTACT :

Marie-Laure COMPPER - Responsable de secteur

01 44 93 44 74

mlcompper@epe-idf.com



METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE RÉUSSITE SCOLAIRE

RÉFÉRENCE

ML-DM03

DURÉE

1 À 2 JOURS

INTRA

PROPOSITION D'OBJECTIFS

Mettre en place un dispositif de réussite scolaire au sein de sa structure.

PUBLIC

Toute personne en charge de concevoir et/ou de mettre en œuvre l'accompagnement scolaire.

MÉTHODE

- Exposé introductif à partir des recherches récentes menées sur la scolarité.
- Exercices en groupe et en sous-groupes.
- Mises en situation.
- Utilisation d'un outil de diagnostic des styles d'apprentissage.

PROPOSITION DE CONTENU

- La scolarité des enfants du dispositif de protection de l'enfance.
- L'éclairage des statistiques clés avec un focus sur la scolarité des enfants accueillis au sein de structures de protection de l'enfance.
- La démarche à mettre en œuvre pour favoriser la réussite scolaire auprès des cinq acteurs clés.
- Les transpositions possibles en fonction du contexte de chaque structure d'accueil.
- La contribution spécifique des personnes en charge de l'accueil au quotidien des enfants à partir de trois thèmes.



Partenariat avec :



SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE

DÉPARTEMENT FORMATION

VOTRE CONTACT :

Marie-Laure COMPPER - Responsable de secteur

01 44 93 44 74

mlcompper@epe-idf.com



PROGRAMME DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

RÉFÉRENCE

ML-DM04

DURÉE

À DÉFINIR

INTRA

PROPOSITION D'OBJECTIFS

- Identifier les situations violentes.
- Développer une réflexion sur les frontières de la violence, les limites entre l'acceptable et l'inacceptable.
- Comprendre les origines possibles de la violence.
- Savoir se protéger et protéger les autres.

PUBLIC

Enfant des écoles maternelles, primaires et des collèges. Enseignant et animateur des temps périscolaires. Parent d'élèves.

MÉTHODE

- Débats en classe.
- Analyse d'images projetées et/ou de séquences vidéo.
- Création d'un support (dessin, livre, affiche...) restituant le travail réalisé.

PROPOSITION DE CONTENU

Remarque : les modalités d'intervention seront adaptées aux besoins exprimés par l'établissement et à l'âge des enfants.

Le repérage des différentes formes de violence

- Les insultes, l'indifférence, la violence psychologique.
- Réflexion autour de la frontière entre ce qui est violent ou non.
- Les coups, les bagarres, les jeux dangereux.
- Les notions d'intimité et de consentement.
- Le rapport au corps et à la sexualité.

Les acteurs de la violence

- La question de la responsabilité et de la liberté de chacun.
- Les origines de la violence.

Les conduites à tenir lors d'une situation violente

- Les lieux et les personnes ressources.

VOTRE CONTACT :

Marie-Laure COMPPER - Responsable de secteur

01 44 93 44 74

mlcomppeer@epe-idf.com



RÉFÉRENCE

ML-DM08

DURÉE

3+ 2 JOURS

INTRA

PROPOSITION D'OBJECTIFS

- Appréhender les différences relatives aux notions d'exclusion, de marginalité et de précarité.
- Connaître les répercussions dans l'espace familial des situations de précarité.
- Identifier les mécanismes psychiques liés à l'auto-exclusion.
- Appréhender sociologiquement la fabrique sociale de la précarité, de la marginalité et de l'exclusion et le vécu de ces situations.
- Connaître les dispositifs légaux pour diversifier les orientations.

PUBLIC

Tout professionnels confrontés à des publics en situation de précarité, de marginalité et d'exclusion.

MÉTHODE

- Discussions, échanges, mise en commun des expériences et du vécu des participants.
- Apports théoriques (psychologie, sociologie, droit).
- Études de cas à partir des situations rapportées par les participants.

PROPOSITION DE CONTENU

- Rapport autour des phénomènes de précarité, d'exclusion et de marginalité.
- Travail clinique autour de l'impact des situations d'exclusion et de précarité.
- Aspect spéculaire de l'exclusion : moi et l'autre.
- Réflexion sur des axes d'amélioration de l'accompagnement des personnes exclues.
- La lutte contre la précarité et la pauvreté : approche juridique.
- Prévenir l'exclusion et la marginalité.
- Les dispositifs pour sortir de la marginalité et l'exclusion.
- Les dispositifs spécifiques pour certains publics...

VOTRE CONTACT :

Marie-Laure COMPPER - Responsable de secteur

01 44 93 44 74

mlcompper@epe-idf.com



DISPOSITIF DE PRÉVENTION SUR LES COLLECTIFS DE TRAVAIL (PAGE 1/2)

« PROBLÈME - SOLUTIONS - ACTIONS »

RÉFÉRENCE

ML-DM09

DURÉE

3+2 JOURS RÉPARTIS EN DEMI-JOURNÉES
(AU BESOIN, 1 JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE EST POSSIBLE)

TARIF

PRIX JOURNÉE HORS SITE : 800€
PRIX JOURNÉE SUR SITE : 1000€

INTRA

PUBLIC

Concerne les équipes exerçant dans les champs du travail social, du médico-social de l'éducatif et de l'insertion.

MÉTHODES

- Rencontre des membres de la cellule ressource, échanges sur les antécédents, partage du cadre de référence d'analyse, présentation du dispositif (outils utilisés, objectifs, étapes), préparation de la communication interne sur le dispositif.
- Réalisation des entretiens (collectifs et/ou individuels) regroupant les collaborateurs ayant le même métier ou appartenant à la même unité de travail.
- 10 personnes au maximum par groupe, sans lien hiérarchique entre eux (sauf cas particuliers).
- Rédaction du rapport par l'intervenant proposant un état des lieux du service (facteurs de protection/sources de tension), les préconisations élaborées et priorisées selon l'urgence perçue.
- Travail en groupe au sein de la cellule ressource pour transformer les préconisations en actions réalisables en fixant des objectifs, un pilote, les moyens à mobiliser, un calendrier de réalisation et des critères d'évaluation.
- L'intervenant peut relancer la cellule ressource à 3 et 6 mois après finalisation du plan d'action afin de redynamiser sa mise en place.

Partenariat avec :



Centre de Soins des Traumatismes
et des Violences

Tarif sur la base de :

Phase exploratoire

(0,5 jour sur site)

Étude des faits marquants et des indicateurs RH/santé au travail mis à disposition de l'intervenant.

Création d'une cellule ressource

(0,5 jour sur site)

Rencontre des membres de la cellule ressource, échanges sur les antécédents, partage du cadre de référence d'analyse, présentation du dispositif (outils utilisés, objectifs, étapes), préparation de la communication.

Recueil de données

(à partir de 0,5 jour sur site selon l'effectif et la méthodologie retenue)

- Communication sur la démarche.
- Entretien(s) collectif(s) et/ou individuel(s).

Restitution des données à la cellule ressource
(2 jours hors site)

Élaboration d'un plan d'actions avec la cellule ressource

(0,5 à 1 jour sur site)

Suivi de la mise en place du plan d'action

(0,5 à 1 jour sur site)

Facultatif.

VOTRE CONTACT :
Marie-Laure COMPPER - Responsable de secteur
01 44 93 44 74
mlcompper@epe-idf.com



CONTEXTE

Lorsqu'une équipe, un service ou une institution toute entière rencontre des blocages dans son fonctionnement, se retrouve confrontée à des difficultés organisationnelles ou des conflits d'équipe générant un climat de travail pesant et négatif, lorsque le turn-over est important ou que les plaintes de mal-être se font de plus en plus nombreuses, il est nécessaire d'agir. Le bien-être au travail conditionne sa bonne réalisation et la santé professionnelle de ceux qui l'exécutent. Cela passe par des temps de réflexion et d'analyses organisationnelles ouvrant la possibilité à chacun de s'exprimer et d'agir sur son travail.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF FORMATION-ACTION

Phase exploratoire

Étude des faits marquants et des indicateurs RH/santé au travail mis à disposition de l'intervenant.

Création d'une cellule ressource

Direction, RH, service de santé au travail, délégué du personnel, préventeur, assistante sociale du travail...

Recueil de données

- Communication sur la démarche.
- Entretien(s) collectif(s) et/ou individuel(s).

Restitution des données à la cellule ressource

Élaboration d'un plan d'actions avec la cellule ressource

Suivi de la mise en place du plan d'action (facultatif)

OBJECTIFS

- Explorer **le vécu professionnel** et en comprendre l'impact sur la dynamique et les relations de travail.
- Identifier **les sources de tension** (difficultés ou dysfonctionnements perçus).
- Mettre en évidence les leviers ou **facteurs de protection** (bonnes pratiques, force et atouts de l'environnement de travail).
- **Établir des préconisations** qui visent la résolution des dysfonctionnements organisationnels.
- Repérer/accompagner **les personnes les plus vulnérables**. Il ne s'agit pas d'un dispositif psychothérapeutique. Cependant, l'accueil de la parole peut exercer une fonction apaisante et régulatrice.

Les + de la formation

Création d'une cellule ressource pour **fluidifier et optimiser les échanges** au sein de l'organisation du travail.

Faire émerger la parole autour des questions de bien-être professionnel afin de contribuer à l'**élaboration d'actions collectives**.

Construction d'un plan d'action avec un calendrier de réalisation pour **une démarche concrète et opérationnelle**.

Ajuster la démarche à **la problématique du service**.

INTRA

VOTRE CONTACT :
Marie-Laure COMPPER - Responsable de secteur
01 44 93 44 74
mlcompper@epe-idf.com



DISPOSITIF FORMATION - ACTION

RÉFÉRENCE

ML-DM10

DURÉE

2 JOURS

INTRA

CONTEXTE

Les formations proposées et divulguées auprès des différents professionnels quels que soient leurs champs d'activités doivent répondre à des exigences de plus en plus précises d'opérationnalité.

Le dispositif « Formation - Action » (FA) s'inscrit dans les propositions relevant de cette exigence.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF FORMATION-ACTION

Il s'agit d'un dispositif en deux temps :

- Un temps classique de formation, soit en intra ou inter entreprise, sur trois jours consécutifs, pendant lesquels seront identifiés des connaissances, savoirs-faire et savoirs-être en lien avec la thématique proposée. A l'issue de cette période, chaque participant posera pour lui-même des objectifs d'amélioration à travailler ainsi qu'un plan d'actions à réaliser.
- Un temps de suivi et de mise en application des différentes compétences à développer, sous la forme de 2 jours (minimum) répartis en 4 demi-journées à raison d'une demi-journée par trimestre.

Dans le cadre de ce suivi, à partir de situations concrètes rencontrées sur le terrain et en lien avec la thématique formative initiale, seront identifiées les connaissances et compétences que les professionnels ont pu mettre en œuvre pour gérer ces situations, ce qui est acquis, ce qui reste à développer, ce qui est encore à mettre en place.

Ce temps de suivi est donc une déclinaison concrète des acquis de la formation initiale.

PARTICULARITÉS DE CE DISPOSITIF

Ce dispositif peut s'avérer très opérant pour toutes les thématiques ouvrant sur l'acquisition de certaines compétences relationnelles, comme par exemple « la gestion de l'agressivité », « la gestion des comportements manipulateurs », « l'accompagnement des personnes présentant des problématiques psychiques », ...

Ce dispositif diffère d'un dispositif d'analyse des pratiques puisqu'à l'occasion du suivi ne seront travaillées que les situations en lien avec le thème initial de la formation et ce sont prioritairement les stagiaires qui devront analyser ces situations avec les outils appréhendés lors de la formation.

CRITÈRES DE RÉUSSITE DE CE DISPOSITIF

Le nombre de participant ne peut excéder 10 personnes.

- Le dispositif FA met l'accent sur la mise en pratique, l'implication « terrain » des participants, une telle démarche ne peut se réaliser qu'en groupe restreint.
- Les participants doivent s'engager sur l'ensemble du dispositif : la formation initiale et le suivi.
- Des participants n'ayant pas effectué la formation initiale ne pourront pas effectuer le temps de suivi.

Les + de la formation

Documents de travail fournis aux participants.

Plan d'action et suivi d'objectifs personnalisés.

VOTRE CONTACT :
Marie-Laure COMPPER - Responsable de secteur

01 44 93 44 74

mlcompper@epe-idf.com



RÉFÉRENCE

ML-DM11

DURÉE

2 JOURS

INTRA

OBJECTIFS

- Se donner l'état d'esprit « problème - solution - action » notamment à travers l'organisation du travail et la communication.
- À travers un diagnostic, développer une logique et des principes qui associent la théorie et la pratique dans la mise en œuvre de solutions.
- Découvrir des outils de la qualité.
- Savoir évaluer les actions réalisées.
- Créer des outils d'évaluation adaptés à ses objectifs de recherche.
- Savoir animer différents types de réunion.
- Concilier l'efficacité des hommes et la motivation.
- Choisir 2 à 3 formes d'accompagnement « problème - solution - action ».

PUBLIC

Pour toute personne soucieuse d'acquérir l'état d'esprit « problème - solution - action » : associer l'intelligence pour prévoir et le goût pour l'instrument.

CONTENU

Les outils de la qualité au service de la méthode de diagnostic, de résolutions de problème, de mise en œuvre de solutions et de dispositifs évaluatifs et formatifs.

Particularité : travail en sous-groupes à partir d'un diagnostic professionnel posé par les participants.

JOUR 1

- Les attentes des participants.
- La méthodologie de traitement de problème.
- Un rappel de la démarche qualité et les cercles qualité.
- Une boîte à outils : des outils de la qualité.
- Le vote pondéré pour choisir un problème parmi plusieurs, sur lequel les participants souhaitent travailler.
- Développer l'esprit de diagnostic :
 - * Le QQQCCP pour décrire le problème.
 - * La définition d'un problème et mesure de l'écart entre une Situation Présente Insatisfaisante (SPI) et une Situation Future Satisfaisante (SFS).
 - * La réunion brainstorming pour trouver les causes du problème et les regrouper sous la forme d'un diagramme des affinités.
 - * La réunion brainstorming pour trouver les conséquences ou les effets du problème et les regrouper sous la forme d'un diagramme des affinités.
 - * Élaboration du diagramme Causes-Effet « Ishikawa » Arrête de poisson.
 - * Le diagramme en arbre pour proposer des solutions afin de faire disparaître le problème.

JOUR 2

- Élaborer le diagramme en arbre pour développer des solutions avec des objectifs qualitatifs, quantitatifs et des moyens.
- Élaborer le diagramme des alternatives pour évaluer la faisabilité des solutions en imaginant tous les chemins possibles pour atteindre le but ou pas.
- Choix de 2 ou 3 solutions sous la forme d'un accompagnement et création des groupes de travail.

VOTRE CONTACT :
Marie-Laure COMPPER - Responsable de secteur
01 44 93 44 74
mlcompper@epe-idf.com



D'AUTRES EXEMPLES...

Vous trouverez, ci-dessous, une liste non exhaustive d'autres formations courtes, destinées à des publics spécifiques, qui peuvent être également organisées en INTRA :

INTRA

- Prise en charge des jeunes ayant subi des violences sexuelles.
- Animer des groupes d'aidants familiaux.
- Des violences institutionnelles à la bientraitance.
- Approche philosophique et juridique de la protection de l'enfance.
- Comment parler aux enfants sans crier ?
- Toucher relationnel et massage du tout-petit.
- Gestion de l'attitude des familles face à un résident décédé.
- Prévenir les incidents de type sexuel en maison d'enfants.
- La norme et le pathologique chez l'enfant.
- Premier entretien et adhésion à la médiation familiale.
- Les enfants et la maladie mentale de leurs parents.
- L'accueil des parents dans les structures d'accueil d'enfants âgés de 0 à 6 ans.
- Animer des groupes de parents d'un enfant porteur de handicap...

ET TOUTES NOS FORMATIONS COURTES INTER SONT ADAPTABLES EN INTRA !



ANALYSE DES PRATIQUES

DURÉE

À DÉFINIR EN FONCTION DU PROJET

TARIF

À DÉFINIR EN FONCTION DU PROJET

INTRA

OBJECTIFS

- Clarifier son rôle et ses missions pour mieux se positionner par rapport à son public et aux autres professionnels.
- Mieux s'orienter dans la complexité des situations rencontrées.
- Renforcer les attitudes et les comportements pertinents dans l'exercice professionnel.
- Prendre du recul par rapport aux situations et aux personnes.
- Appréhender autrement les situations et ouvrir de nouvelles perspectives dans la façon d'intervenir.

PUBLIC

Professionnel du champ social, médico-social, éducatif et de l'insertion.

PRÉREQUIS

Afin d'optimiser le temps de l'analyse des pratiques, il est demandé aux participants de préparer oralement ou par écrit des exemples de situations à proposer lors de chaque séance.

MÉTHODE

Le travail d'analyse et d'élaboration se fait à partir de situations quotidiennes et d'expériences présentées par les participants.

L'exploration de ce contenu concret détermine les axes de réflexion du groupe par rapport au positionnement, aux relations, au style d'intervention, aux résonances personnelles quant aux publics accueillis, à l'équipe, aux partenaires ; autrement dit à l'articulation du champ personnel et professionnel.

Des outils théoriques, informatifs ou méthodologiques sont apportés par l'intervenant afin de permettre une mise en perspective de situations et de nouvelles hypothèses de travail.

L'analyse des pratiques est une démarche de travail accompagnée, essentiellement centrée sur le travail social (plutôt que sur la personne du travailleur social).

Elle est finalisée par la construction ou le remaniement de l'identité professionnelle, le développement d'une intelligence des situations, l'évolution, l'harmonisation et la transformation des pratiques pour la cohérence du projet global.

VOTRE CONTACT :
Michaël AYOUN, responsable de secteur
01 44 93 43 51
mayoun@epe-df.com



La régulation s'inscrit dans le champ de la prévention des risques de dysfonctionnement du travail d'équipe. Elle s'inscrit aussi dans le champ de l'accompagnement au changement. Le travail de régulation résulte d'une situation de difficultés portant sur la coopération entre les membres d'une équipe, les conflits, résistances et parfois blocages.

OBJECTIFS

- Repérer le mode de fonctionnement d'une équipe pour l'améliorer ou y remédier.
- Clarifier les rôles, les besoins et les ressources de chacun en fonction des objectifs de l'équipe.
- Rappeler à l'équipe le sens de sa mission.
- Établir une communication fonctionnelle pour mieux travailler ensemble.

DURÉE

Un diagnostic préalable obligatoire permettra de s'assurer que les conditions minimum requises pour une intervention sont présentes. Il permettra également de fixer la durée et le coût du dispositif.

PUBLIC

Professionnel du champ social, médico-social, éducatif et de l'insertion.

NOS INTERVENANTS

Psychologue, psychologue du travail, psychosociologue, sociologue du travail, médiateur et systémicien. Tous nos intervenants en régulation d'équipe sont spécialisés dans la conduite du changement, la dynamique de groupe et l'organisation du travail.

APPROCHE

Phase diagnostique :

Cette phase préalable et indispensable est un état des lieux qui consiste à :

- Faire connaissance avec le groupe et analyser sa demande.
- Présenter la démarche et le cadre « éthique » de l'intervention.
- Faire valider cette démarche par le groupe.
- Mener des entretiens individuels ou collectifs avec l'ensemble de l'équipe.
- Restituer le résultat des entretiens à l'équipe ainsi que les premiers éléments d'analyse des dysfonctionnements.
- Faire valider par le groupe cette analyse et élaborer avec lui un projet de changement.

Cette phase pourra donner lieu à la rédaction d'un rapport qui sera présenté à l'équipe (si le commanditaire en fait la demande).

Phase d'accompagnement au changement : 1^{ère} étape

L'intervenant travaillera sur les aspects organisationnels. Il cherchera à identifier les complémentarités et les différences dans les savoirs expérientiels des participants, leur représentation du métier et du sens de leurs missions. L'intervenant stimulera certaines pistes de réflexion. Il écouterait, observerait et analyserait le contexte de la communication dans sa globalité afin de décoder la communication implicite (contenu et forme du discours, place spécifique occupée par la personne qui s'exprime en fonction de ses différents statuts au sein de l'équipe). L'intervenant s'appuiera sur le renvoi d'analyse en procédant par questionnement, reformulation et par verbalisation des tensions et des affects qu'il perçoit dans l'équipe afin d'amener les professionnels à formuler eux-mêmes l'analyse de la situation de la communication. L'intervenant peut aider à exprimer les malentendus qui ont pu entraîner un blocage de la communication. De par son statut de neutralité, l'intervenant est en position de médiatiser, de reformuler, d'aider à envisager la place de l'autre et les raisons pour lesquelles il peut dire ou entendre d'une certaine façon (filtres à la communication). Ceci permet dans un premier temps de décentrer les personnes des affects liés à leurs relations (mise à distance des jugements de valeur, des a priori, de l'histoire). L'utilisation de métacommunication (communication à propos de la communication) est ainsi centrale pour l'animation des réunions de régulation.

Phase d'accompagnement au changement : 2^{ème} étape

Lors de rencontres régulières, le groupe pourra échanger avec l'intervenant sur la mise en œuvre du changement ; les réussites et les échecs, les résistances encore présentes à lever et les ressources à mobiliser.

INTRA

VOTRE CONTACT :
Michaël AYOUN, responsable de secteur
01 44 93 43 51
mayoun@epe.com



La supervision se définit comme un travail clinique de la relation centrée sur la personne du travailleur social sur la base de sa situation et de son activité quotidienne.

La supervision peut être réalisée en groupe ou individuellement et constitue un accompagnement régulier des professionnels.

INTRA

OBJECTIFS

- Penser son évolution personnelle sur le plan de l'autonomie et de l'identité professionnelle par le partage des expériences au sein du groupe.
- Mieux utiliser ses sentiments, ses émotions et ses capacités relationnelles.
- Améliorer ses capacités professionnelles de compréhension et d'intervention.

PUBLIC

Professionnel du champ social, médico-social, éducatif et de l'insertion.

APPROCHE

Le travail se fait à partir des situations et des expériences rapportées par les participants.

Il se situe à l'articulation du champ personnel et professionnel. L'exploration de ce contenu concret détermine les axes de réflexion du groupe : positionnement, relation au style d'intervention et aux résonances personnelles.

L'implication personnelle et les échanges permettent le travail d'élaboration du groupe où la confidentialité est respectée. L'instance de supervision n'est pas un groupe thérapeutique.

VOTRE CONTACT:

Michaël AYOUN, responsable de secteur

01 44 93 43 51

mayoun@epe-idf.com



CONFÉRENCES ET JOURNÉES PÉDAGOGIQUES POUR PROFESSIONNELS

OBJECTIF

Répondre aux besoins spécifiques d'un groupe de professionnels.

Les conférences sont animées sur site par une équipe de professionnels de l'École des Parents et des Éducateurs d'Île-de-France. N'hésitez pas à nous contacter pour vous conseiller et élaborer avec vous les modalités d'intervention qui vous intéressent.

CONTENU

Parmi les thèmes qui peuvent être traités : scolarité, éducation, famille, enfance, adolescence, handicap, santé au travail, génération virtuelle, aspects juridiques...

THÉÂTRE FORUM

OBJECTIFS

- Débattre ensemble.
- Réfléchir et mettre en œuvre des solutions alternatives aux problématiques rencontrées.
- S'inscrire dans une dynamique de changement.

MÉTHODE

Des saynètes jouées par des intervenants sont ensuite reprises par des volontaires du public qui se sentent interpellés par la situation. Le but est de proposer un autre développement et d'en examiner les conséquences.

L'équipe se compose de comédiens formés au théâtre forum, une des parties du théâtre de l'opprimé d'Augusto Boal, dramaturge Brésilien.

La plupart de nos comédiens sont également psychologues et/ou thérapeutes, ce qui permet non seulement une analyse des apports issus des contextes représentés, mais aussi un débat avec les participants.

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS SPÉCIFIQUES

DURÉE

En fonction des objectifs définis lors du pré-entretien gratuit

TARIF

ENTREPRISE/OPCO : 80 €/heure
INDIVIDUEL : 60 €/heure

INTRA

Ces accompagnements ont pour vocation de répondre à des demandes précises de manière plus ciblée et plus pertinente.

En fonction des objectifs et de la méthodologie d'intervention élaborée conjointement lors d'un pré-entretien gratuit l'accompagnement sera axé sur :

- Réussir sa transition professionnelle : interroger et construire un projet professionnel.
- Choisir la formation la mieux adaptée à son projet professionnel.
- Faire face aux difficultés professionnelles : vaincre l'usure et le mal-être professionnel.
- Interroger sa pratique de manager : identifier son style de management et l'améliorer.
- Définir sa place et son rôle au sein d'une équipe.

VOTRE CONTACT:
Michaël AYOUN, responsable de secteur
01 44 93 43 51
mayoun@epe-df.com



L'ÉQUIPE EPE FORMATION



Hervé GÉRARD

Diplômé de 3^{ème} cycle en philosophie
Instructeur bénévole pour l'ISQ/OPQF

01 44 93 44 85
hgerard@epe-idf.com

DIRECTEUR EPE FORMATION

Zahra REFFAS

01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

**ASSISTANTE
DE DIRECTION**

Michaël AYOUN

Responsable de secteur
Conférences, accompagnements
spécifiques, journées pédagogiques,
théâtre forum,

01 44 93 43 51
mayoun@epe-idf.com

Marie-Laure COMPPER

Responsable de secteur
formations longues et courtes

01 44 93 44 74
mlcompper@epe-idf.com

Anne FIORANI

Docteur en sciences sociales
Responsable de département
formations longues et courtes

01 44 93 44 78
afiorani@epe-idf.com

RESPONSABLES DE FORMATION

ACCUEIL

01 44 93 44 88 (touche 1)
formation@epe-idf.com

Zahra REFFAS

01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

Corinne THORAVAL

Assistante facturation et recouvrement

01 44 93 44 79
cthoraval@epe-idf.com

ASSISTANTES DE FORMATION

Martine MURER

Formatrice
Référente médiation familiale

01 44 93 44 82
mmurer@epe-idf.com

FORMATRICE RÉFÉRENTE

LISTE DES INTERVENANTS

ALLONNEAU Sylvie	Journaliste, médiatrice généraliste	DENIS Florent	Médicateur familial	MAPOULA-BARGES Natacha	Psychologue
AMBROSINI Marie-José	Formatrice intervention sociale	DESMAZEAU Marine	Médiatrice familiale	MARY Anaïs	Sociologue
ANCAROLA Hugo	Philosophe	DOMIN Annaïg	Psychologue	MATEMNAGO TONLE Véronique	Sociologue, médiatrice familiale
ANGER Pascal	Psychothérapeute	DOUKHAN Dominique	Psychomotricienne, psychothérapeute	MEHDAOUI Soraya	Directrice Unité PJJ
ANGLARET Isabelle	Psychologue du travail		Théologien, éducateur	MERCIER Martine	Psychologue clinicienne, CCF
ARIBI TABUTAUD Katia	Médiatrice familiale, avocate	FALCO Eric	Psychologue du travail	MICHARD Pierre	Philosophe, thérapeute familial
AUCHER Yann	Psychologue, consultant en bilan de compétences	FANTONI Maria-Hélène	Chef de service éducatif	MINERY Anne-Laure	Directrice Unité PJJ
	Anthropologue	FILAIRE Carole	Psychologue clinicienne	MURER Martine	Médiatrice familiale
AUZAS Patricia	Juriste	FONSINO Frédéric	Médiatrice familiale	NATIVEL ID HAMMOU Aline	Psychologue
AYOUN Michaël	Coach	GARDETTE Michèle	Consultante et art thérapeute	NAUDIN Danielle	Puéricultrice, directrice de crèche
BEGUIN Christophe	Avocate, médiatrice familiale	GAROT-SCELIN Maryline	Psychologue clinicien, thérapeute	ORTOLLAND Anne	Psychologue clinicienne
BELLET Lise	Juriste	GARZO Miguel Ange	Psychologue clinicienne	PANDOURANGANE Ilangaivendane	Intervenant sur l'interculturalité
BERDIN Sylvia	Psychologue	GHARIANI Nadia	Consultante	PANG Lucile	Conseillère conjugale et familiale
BERNSTEIN DELANNES Noélia	CESF, intervenant social en commissariat	GINESTE Ghislaine	Éducatrice, ancienne cheffe de service formée à l'analyse des pratiques	PEREZ Christelle	Éducatrice spécialisée
BIASSETTO Sara	Psychologue clinicienne			PETILLOT Pierre	Ostéopathe, médiateur familial
BIENFAIT Cédric	Consultante accompagnement de projet	GODEFROY Arielle		PILOGRE Didier	Psychologue, thérapeute familial
	Psychologue clinicienne			PLAGNARD M. Elisabeth	Conseillère conjugale et familiale
BONNET Caroline	Médiateur familial	GUIMELCHAIN-BONNET Michèle	Thérapeute familiale	POIRSON Roxanne	Psychologue
BOYER Anne-Marie	Éducatrice spécialisée	HABERT Marie-Hélène	Psychologue clinicienne	REICHMAN Sébastien	Psychoanalyste
	Avocate, médiatrice familiale	HASLE Coralie	Médiatrice familiale	RICHARD SAUVION Julie	Psychologue, psychothérapeute
BRETAUDEAU Jean-Marc	Psychologue	HAYE Catherine	Éducateur spécialisé	SACHET A.Françoise	Sage-femme
BRAZON Virginie	Psychologue	HERCHE Sébastien	Psychologue	SANTOS FRANCISCO Raquel	Médiatrice familiale
CALTEAU-PERONNET Virginie	Consultant, coach	HERZ Deborah	CCF et thérapeute de couple	SAPEDE Nadège	Psychologue clinicienne
CANAVESIO Marie	Pédopsychiatre	LORTAT JACOB Sophie	Magistrat, notaire	SARAFIS Cécile	Conseillère conjugale et familiale
CARDON Anne-Cécile	Psychologue clinicienne	JUSTON Marc	CCF	SCHIRRER Jean-Louis	Éducateur spécialisé, thérapeute familial systémicien
CARON Stéphane	Musicienne, animatrice musicale	JULIENNE Aude	Psychologue clinicienne, consultante		Socioogque
CHAMBRY Jean	Médiatrice familiale	KOSINSKA Aleksandra	Psychologue clinicien	SCHIRRER Maxime	Juriste, médiatrice
CHARALAMBOUS Antigone	Conseiller conjugal, psychothérapeute	KRISTOF Henri	Médecin spécialiste en PMA	SERPERO Audrey	Psychologue
COADIC Morgane	gestalthérapeute, clown	KUNSTMANN Jean-Marie	Philosophe	SIMON Audrey-Catherine	Psychothérapeute
COHEN Sylvie	Psychologue	LABBE Guirec	Psychologue clinicienne	SIMONOT François	Psychologue
COLLARD Elisabeth	Éducatrice de jeunes enfants	LALU Léopoldine	Sociologue	SIMSOLO Laura	Éducatrice, directrice d'un ITEP
COLOMBEL Olivier	Psychologue clinicien	LAURIOT dit PREVOST Nicolas	CCF	SOLENET Candice	Psychologue
	Médiatrice familiale, psychothérapeute	LEBLANC Hélène	Éducatrice de jeunes enfants	SONNET Marine	Psychologue
COLONNA Patrice	Éducatrice formée à l'analyse des pratiques	LEFORT Angélique	Docteur en psychologie clinique	TAMIAN Isabelle	Psychologue, CCF
DALAIN Alice		LEMITRE Samuel	Educatrice spécialisée	Thoral-Janob Fabienne	Directrice d'établissement, CCF
DALL D'OSSO Leïla		LEROUX Céline	Coach développement personnel	VERDU Corinne	Assistante familiale
DELANNES Stéphane		LEVESQUE François	Formatrice en éducation et intervention sociale	VINAS Pascale	Médiatrice familiale
DELORME Stella		MALLAIVRE Nolwenn		VOILLOT Bruno	Psychothérapeute
DOELLO-VICCHI Sonia					

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE DEPUIS 2016

(liste non-exhaustive)

Action Prévention Réussite Scolaire	CASVP	EMPRO L'edelweiss	Groupe Sos Jeunesse	Paris Bibliothèques
ADAPEI	CCAS	Empruntes Secteur Nord	Habitat éducatif	Pep
ADSEA IDF	CCE Banque de France	Entraide Scolaire Amicale	Habitat et humanisme	Placement Familial
AEDE	CCI Paris Idf	Entraide Universitaire 12 ^{ème}	IDEF	PMI
Afdas	CDEF Villepinte Pole Enfance	ESAT A. Busquet	IDSU	Présidence de la République
Ag11	CDSEA	Espace 19 Crimée	IGDPE	Programme de réussite éducative (PRE)
AHSSEA	CEA Cesta	Espace Famille	IGN	PJJ
AIDAPHI Saint Jean De Braye	Centres hospitaliers	Esperem Henri Rollet	IME	RAM
AIPEI	Centres maternels	Esperer 95	Institut Régional des Jeunes Sourds	Rectorat
AMSAM	Centre Suzanne Masson	Espoir CFDJ	Interlogement 93	Région Île-de-France
ANPAA	CFPE - France Parrainages	Établissement public de santé de Ville Evrard	ITEP	Relais Jeunes 77
APEI VO	CFPE - La Villa Jeanne	FAM Résidence L'abri	Kidoms	Rendez-vous des parents
Apel	CHRS	FAPIL	La Canopée Gcsms	Résidence Les Trois Rivières
Apprentis d'Auteuil	CHU	Ferrandi - École française de gastronomie	La Montagne Vivra	Résidence Siméon
APSV	Cidff	Fondation Abbé Pierre	La Nouvelle Étoile	Ressources Prévention
ARILE	Cité de l'enfance	Fondation Armée du Salut	La vie au grand air	SAMSAH
ARISSE	CMP Varennes Jarcy	Fondation Chevalier Debeausse	Ladapt Var	SACD
Association Olga Spizter	CMPP	Fondation Cognacq Jay Mecs	L'axe Majeur Atm	Secours Catholique
ACSC	Cnsa	Fondation de Rothschild	Le Palais de la Femme	Services AEMO
Association Empreintes	Collèges	Fondation française Ordre de Malte	Le Vieux Logis	SESSAD/SESSD
Association Envoludia	Conseils Départementaux	Fondation franco britannique de Silery (FFB)	Mairies	SNL
Association MAIA	Coordination Gérontologique Locale	Fondation Jeunesse Feu Vert	Mars 95 Aemo	Société Générale
EHS Espérance Hauts De Seine	Ville Nouvelle	Fondation John Bost	MAS	Soliha IDF
ETAI	COS Les Sureaux	Fondation Nationale Solidarité Femmes	MDPH 75	Sos Solidarité
Association Jean Cotxet	COSOG CDC	Foyer Départemental de l'enfance	MECS	Stemo
Association Les Nids	Cramif	Foyer Le Moulin Vert	Ministères	Tutelia
ATFPO	CREPI IDF	France Horizon	MSA Gironde	UDAF
Audiens	DASES de Paris	France Terre D'asile	MSA Nord Pas de Calais	Ugecam
BNF Agence	Départements	FREHA	Musée du Louvre	Vacances Ouvertes - Montreuil
BNP Paribas	DGAC	Génération FEMMES	Mutualité Française IDF	Valophis Habitat
Caarud Freyssonne	Droits d'urgence	GIP / SAE	Natexis Sa	Véolia Environnement Sa
CAF Touraine	Dysphasia	GIP Enfance en danger	Objectif Emploi	Ville et Avenir
Caisse des Écoles	Écoute interculturelle dans un dispositif inter psy (EIDIP)	Groupe SOS	Oppelia Les Buissonnets	
Campus Véolia Seine & Nord	EDASEOP		Optim Emploi	
CAMSP	Emmaï(s)		Palais de la femme	
CASP/ARAPEJ	Emp École de Chaillot		Paris Ados Service	

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions générales de vente concernent les différentes formations proposées par EPE FORMATION dans le cadre de la formation professionnelle continue. Elles sont applicables sauf conditions particulières contraires précisées. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 2 : LES TYPES DE FORMATIONS CONCERNÉES

Formation inter-entreprises : formation catalogue réalisée dans les locaux de EPE FORMATION ou loués par EPE FORMATION.

Formation intra-entreprise : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client dans les locaux de EPE FORMATION ou sur le site du client.

ARTICLE 3 : INSCRIPTION

L'inscription du (des) stagiaire(s) sera validée à réception par EPE FORMATION, de la convention de formation professionnelle telle que prévue par la loi dûment renseignée, signée et portant le cachet commercial de l'acheteur et pour les formations d'une durée supérieure à 10 jours à réception d'un acompte de 30% des frais de formation. Le règlement du solde doit être effectué à la réception de facture.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITÉS

Toute inscription à une ou plusieurs formations se déroulant dans les locaux de EPE FORMATION implique le respect du règlement intérieur de l'établissement. Ce règlement est porté à la connaissance des stagiaires par un affichage dans les salles de formation. EPE FORMATION ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les participants à la formation. Il appartient au client de vérifier que son assurance personnelle couvre ses salariés lors de leur formation. Il appartient au stagiaire de vérifier que son assurance personnelle le couvre lors de sa formation lorsque celui-ci s'est inscrit à titre individuel.

ARTICLE 5 : TARIFS

Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le devis et sur la convention de formation professionnelle. Ils sont nets de taxe, EPE FORMATION n'étant pas assujéti à la TVA.

ARTICLE 6 : FACTURATION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les inscriptions individuelles sont conditionnées à la réception par EPE FORMATION d'un bulletin d'inscription. Pour les stages inter-entreprise et intra-entreprise, il sera envoyé une facture en fin de formation. **Pour les cycles longs**, un échéancier de règlement peut être établi sur demande pour les paiements individuels uniquement. **Pour les stages intra-entreprise planifiés sur plus de trois mois**, un échéancier de règlement pourra être établi sur demande du client. **Pour les stages inter-entreprise**, EPE FORMATION se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le client, tant que le bulletin d'inscription n'aura pas été reçu. Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de EPE-IDF :

- Pour les stages inter-entreprises et intra : à réception de la facture.
- Pour les cycles longs : à réception de la facture ou selon l'échéancier établi.
- Pour les formations inter-entreprises et les cycles longs, les frais d'hébergement et de repas ne sont pas compris dans le prix du stage.

ARTICLE 7 : RÈGLEMENT INDIVIDUEL OU PAR UN OPCO

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCO...), il appartient au client :

- de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande et du paiement par l'organisme qu'il a désigné.
- d'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription et sur la convention de formation quel sera l'organisme à facturer, en indiquant précisément sa raison sociale, son adresse et, le cas échéant, son adresse de facturation si celle-ci diffère de son adresse postale.

Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à EPE FORMATION avant le premier jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés au client. En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, le reliquat sera facturé au client.

Dans le cas où l'organisme n'accepte pas de payer la charge qui aurait été la sienne suite à des absences, abandons et pour quelque raison que ce soit, le client est redevable de l'intégralité du coût de la formation et à ce titre, il sera facturé de la totalité des frais de formation.

ARTICLE 8 : PÉNALITÉS DE RETARD

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur (Article L. 441-6 du Code de Commerce). Ces pénalités sont exigibles de plein droit sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit.

ARTICLE 9 : CONVOCATION ET ATTESTATION DE FORMATION

Une convocation indiquant le lieu exact et les horaires

de la formation sera adressée au participant. EPE FORMATION ne peut être tenu responsable de la non-réception de celle-ci par les destinataires quand elle doit être transmise par la structure. Les attestations de présence établies en conformité avec les feuilles d'émargement seront adressées au client (entreprises, organismes tiers) après chaque formation. Une attestation de présence et de fin de formation sont remises au participant à l'issue du stage.

ARTICLE 10 : REFUS DE COMMANDE

Dans le cas où un client passerait une commande à EPE FORMATION sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), EPE FORMATION pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

ARTICLE 11 : CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation par le client doit faire l'objet d'une notification écrite (mail, courrier) au plus tard 30 jours calendaires avant le début de la formation. Pour les formations en inter : en cas d'annulation par l'entreprise moins de 30 jours calendaires avant le début de la formation, un dédit de 30% sera facturé à titre d'indemnisation.

Toute annulation ou non présentation du stagiaire à la date du début de la formation entrainera la facturation du coût de la formation dans son intégralité à titre d'indemnité forfaitaire. Une fois la formation commencée, toute annulation ou interruption de la formation donne lieu au paiement de la totalité des frais de formation, déduction faite, le cas échéant, des sommes acquittées et/ou facturées au titre de la formation effectivement suivie par le stagiaire.

Conformément à l'article L. 6353-5 du code du travail

et conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation, dans un délai de 10 jours à compter de la signature du contrat, le stagiaire peut se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Conformément à l'article L. 6353-6 du code du travail, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant l'expiration du délai de rétractation prévu à l'article L. 6353-5 du code du travail.

EPE FORMATION se réserve le droit d'annuler une formation en cas de force majeure ou de reporter, dans un délai de 10 jours avant sa date de réalisation, une formation dont le nombre des participants est jugé insuffisant. Le client en est informé par mail, aucune indemnité n'est due en raison d'une annulation du fait de EPE FORMATION.

En cas d'annulation définitive de la formation par EPE FORMATION, il est procédé au remboursement des acomptes perçus le cas échéant.

En cas de réalisation partielle par EPE FORMATION, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturé au titre de la formation.

ARTICLE 12 : LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales de Vente et tous les rapports entre EPE FORMATION et ses clients relèvent de la loi française.

ARTICLE 13 : LITIGES

Tout différend relatif à l'interprétation, la validité ou l'exécution de la présente convention devra être précédé, avant saisine au tribunal compétent, d'une tentative de règlement amiable entre les parties. Si aucune solution ne peut être trouvée au différend contractuel, le litige sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents.

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS

Document à retourner à : EPE FORMATION - 5, IMPASSE BON SECOURS - 75543 PARIS CEDEX 11 ou par mail : formation@epe-idf.com

FORMATION CHOISIE

Intitulé :

.....

Date :

Quelles sont vos attentes ?

.....

.....

PARTICIPANT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone personnel :

Courriel (personnel ou professionnel) :

Fonction :

Nom et adresse de l'établissement :

.....

Avez-vous une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé / RQTH / BOETH ?

OUI

NON

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations figurant sur notre site internet ou notre catalogue et les accepter sans réserve.

Date
Signature du participant

Cachet et signature de l'employeur

FACTURATION

Les frais de formation seront pris en charge par l'employeur :

OUI

NON

Si OUI :

Raison sociale :

Service :

Adresse de l'établissement :

Code Postal : Ville :

SIRET :

Dossier suivi par :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

ADRESSE DE FACTURATION, SI DIFFÉRENTE DU LIEU DE TRAVAIL :

Raison sociale :

Service :

Adresse de l'établissement :

Code Postal : Ville :

SIRET :

Dossier suivi par :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

NOS PARTENAIRES



Centre de Soins des Traumatismes
et des Violences

eido-trauma-violences.fr

Le centre EIDO et l'EPE-IDF (École des Parents et des Éducateurs d'Île-de-France) œuvrent dans les champs de l'adolescence, du social, de la parentalité et des violences. La philosophie partagée par ces deux structures a donc naturellement fait émerger la volonté d'un partenariat qui s'est formalisé à travers différents dispositifs : formation interentreprises et intra-entreprises, séminaires, conférences, animation de groupes d'échanges entre parents, analyse des pratiques, régulation et supervision d'équipe. L'EPE-IDF et le centre EIDO interviennent aussi conjointement dans le cadre d'actions de prévention collective de type « problème, solutions, actions » pour le secteur du travail social, médico-social, de l'éducatif et de l'insertion.



epe34.com

Créée en 1992 à Montpellier, l'EPE 34 a développé des permanences dans le département. Elle propose aux parents des points écoute, de la médiation familiale, du conseil conjugal et familial, des consultations et animations collectives. Elle propose aux professionnels de se former et met en place de l'analyse des pratiques professionnelles. Depuis 2012, l'EPE 34 anime le réseau départemental « Parentalité 34 ».



ÉTAPE (Équipe des Transitions Adolescentes et de Prévention des Exclusions) est un dispositif public régional co-construit par le département de psychiatrie de l'Institut Mutualiste Montsouris, la Protection Judiciaire de la Jeunesse d'Île-de-France/Outre-mer et l'Agence Régionale de la Santé d'Île-de-France qui vise à dynamiser et articuler les moyens sanitaires et éducatifs existants en portant une attention particulière aux moments de transition vécus par les adolescents confiés à la PJJ. ÉTAPE intervient en position de tiers lorsque les capacités de contenance des institutions sont débordées. ÉTAPE propose notamment d'accompagner ces institutions par la mise en place d'analyse des pratiques ou de supervision d'équipe. Dans sa position de tiers, le dispositif ÉTAPE peut faire appel au service formation de l'EPE-IDF pour la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnements collectifs adaptés aux besoins et problématiques des équipes tels que : Analyse des pratiques professionnelles - Régulation d'équipe - Supervision d'équipe.



ethnoart.org

EthnoArt et EPE FORMATION sont partenaires pour la formation des professionnels du secteur médico-social, de l'éducatif ou de l'insertion évoluant dans un contexte interculturel.



open-asso.org

L'Observatoire de la Parentalité & de l'Éducation Numérique (OPEN) est une association à but non lucratif qui a pour vocation d'accompagner et responsabiliser la communauté éducative (parents, adultes, enseignants ...) dans son appréhension des outils numériques.



clinique-et-travail-social.com

RCTS et EPE FORMATION sont partenaires pour la mise en œuvre, sur le plan national, de dispositifs d'analyse des pratiques, de régulation et de supervision d'équipe. Constatant une communauté de vue et d'implication dans le domaine de la formation et des accompagnements spécifiques des professionnels engagés dans le champ de l'éducatif, du médico-social et du sanitaire, RCTS et EPE FORMATION mettent à leur disposition un réseau de formateurs et de spécialistes pluridisciplinaires tous respectueux d'un cadre méthodologique préalablement défini.



sosve.org

SOS Villages d'Enfants et EPE FORMATION sont partenaires pour proposer des formations à destination des professionnels de la protection de l'enfance. Ces formations s'appuient sur une approche pédagogique partagée qui conjugue à la fois les fondamentaux de l'accompagnement et l'utilisation d'une posture pragmatique pour faire face à la complexité des problématiques auxquelles ces professionnels sont confrontés en évitant deux écueils : les cours magistraux uniquement théoriques et les solutions de type recettes inapplicables en situation.

95.1%

de satisfaction

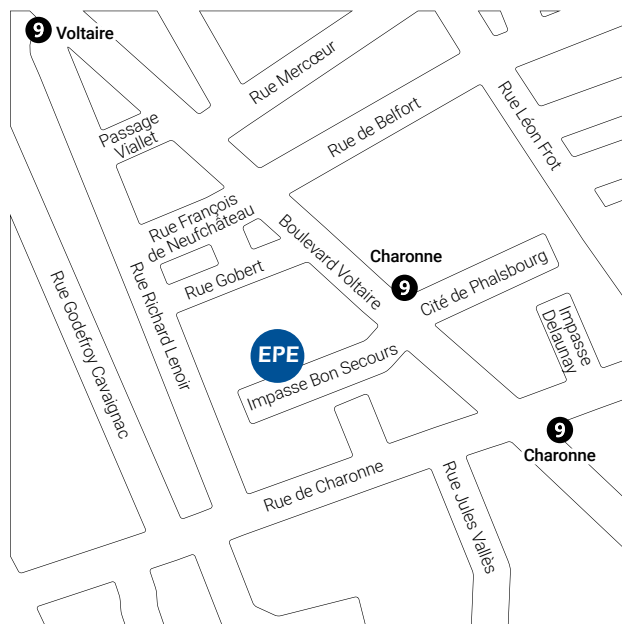
Enquête réalisée sur les stages INTER
entre le 01/01/2019 et le 31/12/2020
sur la base de 223 questionnaires
analysés et 4 208 réponses traitées.



93.4%

de satisfaction

Enquête réalisée sur les stages INTRA
entre le 01/01/2019 et le 31/12/2020
sur la base de 569 questionnaires
analysés et 8 888 réponses traitées.



5, impasse Bon Secours // 75543 Paris Cedex 11
Tél. 01 44 93 44 88

formation@epe-idf.com
<https://formations.epe-idf.com/>
www.epe-idf.com

Enregistré sous le numéro **11750041475**
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

